

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

05

DEFENSE

01

INFRASTRUCTURE

27

SANTE PUBLIQUE

02

ECONOMIE

01

ENERGIE

03

ADMINISTRATION

06

RURAL

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1780

5 Avril 2019

5 April 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	N°00000232/AONO/MINEE/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000232/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET CERTAINS SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-04-2019

2

Reference	N°00000231/AONO/MINEE/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000231/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAUX DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-04-2019

3

Reference	01/AONO/PR/M1NIVIAP/SG/DR-OU/DD-NDE/CIPM-BAZOU/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PR/M1NIVIAP/SG/DR-OU/DD-NDE/CIPM-BAZOU/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE À BAMABA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-04-2019

4

Reference	002/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIMP-BAZOU/C-BAZOU/19 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIMP-BAZOU/C-BAZOU/19 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MANGOU (02) ET DE NBOUDANG (01) LOT 1 ET DE DIPFEP (01) LOT 2 DE LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-04-2019

5

Reference	03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BAZO/C-BAZ/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BAZO/C-BAZOU/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [001/DC/J10/CDPM-NS/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU04/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUEDE LA VILLE DE MBALMAYO EN MATERIEL INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET S'O - REGION DU CENTRE?

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-05-2019

7

Reference [04/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/2019 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAZOU (04 LOTS)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-04-2019

8

Reference [05/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/19 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE BAZOU.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-04-2019

9

Reference [001/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION (EPA) DE NDJAME, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-04-2019

10

Reference [002/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE NTUI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. IMPUTATION 53 27 351 01 641174 2222 821FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL – EXERCICE 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-04-2019

11

Reference [004/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE NORD DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE - PHASE IFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641174 2220 821AUTORISATION DE DÉPENSES : IU02810

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	003/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE COMPLET AVEC INVERSEUR AU CENTRE DE VIE DE DIBAMBA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC).FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-04-2019

13

Reference	04bis/AONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04BIS/AONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2019DU 05/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPIA, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET L'INDUSTRIE ANIMALE, MAÎTRE D'OUVRAGE ET REPRÉSENTÉ PAR LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉLEVAGE DES PÊCHES ET DE L'INDUSTRIE ANIMALE DE LA HAUTE SANAGA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-04-2019

14

Reference	N°00003 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00003 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCREES ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	07-05-2019

15

Reference	N°00004 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00004 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL DE VULGARISATION AU PROFIT DES OP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	08-04-2019

16

Reference	001/DC/C-KBDO/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO ; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	N°00000229/ASMI/MINEE/SG/DERME/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊTN°00000229/ASMI/MINEE/SG/DERME/2019 DU 27 FEVRIER 2019POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX RELATIFS AU PROGRAMME DE RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLES DE YAOUNDE ET DE DOUALAFINANCEMENT : BIP 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-03-2019

18

Reference	N°001/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°001/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2019POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019 »
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	30-04-2019

19

Reference	N/A Lire
Titre/objet	SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS (PDST)/VOLET AERIEN POUR LA CONSTITUTION DU FICHIER FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'EXERCICE 2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-04-2019

20

Reference	N°00009/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00009/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019 DU 22 MARS 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES PROGRAMMES C2D DE TROISIEME GENERATION ET CEUX DE LA PREMIERE ET DEUXIEME GENERATIONS ENCORE EN COURS D'EXECUTIONFINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (MINFI)/STADE, LIGNE D'IMPUTATION 53 20 275 11 670000 6643
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-04-2019

21

Reference	N/A Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RELATIF L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 28/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

22

Reference	N° 381 C/MINTP/SG/DCT/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 381 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 01 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 27/02/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEZAM [BAMENDA-BAFUT-WUM PK 51+385-RN11 (RING ROAD)], RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICE 2019, LIGNE FONDS ROUTIER.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	N° 2018/N° 00013/C/MINFI/SG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2018/N° 00013/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00020/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2018 DU 19 DECEMBRE 2018 EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME PCP AFOP POUR LES EXERCICES 2018, 2019, 2020, 2021 ET 2022.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

24

Reference	COMMUNIQUE N°12/C/C-NDOM/03-2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° /12/C/C-NDOWCIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 36 03 641415 2250 821.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

25

Reference	29/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION PARTIELLE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°41/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 09 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES PICK-UP A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	25/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION PARTIELLE DE L'APPEL D'OFFRES N°058/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 07 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2018 ET CAN TOTAL CAMEROUN 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	27/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°175/AONO/CUY/CIPM/2018 POUR LES TRAVAUX DE RECEPTACLES POUR BACS A ORDURES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	41/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 184/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AU CENTRE FITNESS DU PARCOURS VITA A YAOUNDE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [656/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 03/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°0000656/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 03/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0000005/AONO/MINEE/PAEPYS /CSPM/18 DU 03 AOUT 2018 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2018.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

30

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE RELATIF L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 24/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

31

Reference [C/C.BGOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-BGOU/CIPM- TBEC/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE ETANGOU VILLE ; CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATOUGONG ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANGOU VILLE GROUPE I DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [03/C/C-BGOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO A TSEMOHIA(LOT1); EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO DANS LE QUARTIER STEWE(3.85KM) (LOT2) ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE TSEKEM A TOP PAR BAPA(LOT3).. DANS LA COMMUNE DE BANGOU, REGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

33

Reference [C/C-BGOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-BGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA PISTE AGRICOLE NTAMBA-MISSION CATHOLIQUE TCHI TCHI -NGWEDJO(LOT1) ET LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR NTAMBA - MISSION CATHOLIQUE TCHITCHI(LOT2) DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	45/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 151/AONR/CUY/CIPM/2018 DU 4 OCTOBRE 2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

35	Reference	39/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 157/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 9 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DES FRUITS AU PARCOURS VITA DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	49/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AONR/CUY/CIPM/19 DU 08 JANVIER 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CERTAINS TRONCONS DE VOIRIES : RUE MANY EWONDO, RUE ANTOINE ESSOMBA MANY, RUE JEAN ABANDA, RUE TSOUNGUI OLOA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	33/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA FOURNITURE DES AGREGATS 4/7, 6/10 ET 0/31.5 POUR LES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE DE LA VOIRIE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

38	Reference	37/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°198/AONO/CUY/CIPM/18 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	35/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA FOURNITURE DU BITUME 400/600 POUR LES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE DE LA VOIRIE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	31/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 ET BITUME 35/50 POUR LES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE DE LA VOIRIE DE YAOUNDE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	Additif N° 05/A DD/C- NDOM/CIPM/2019 du 20/03/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 05/A DD/C- NDOM/CIPM/2019 DU 20/03/2019 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 08/C/C-NDOMICIPM/03-2019 DU 08 MARS 2019 AU PROFIT DU COMMUNIQUE N° 12/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 DU 20 MARS 2019 RELATIF À LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 36 03 641415 2250 821. LOT 2 : OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL- NONKEE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

42

Reference	D13-70/C/MINSANTE/SG/DLMPE/PNLP/SP/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINSANTE/CSPM/PNLP/18 DU 24 SEPTEMBRE 2018, RELATIF AU TRANSPORT D'UN MILLION SOIXANTE-DEUX MILLE SEPT CENTS DIX-SEPT (1 062 717) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LA REGION DU SUD-OUEST.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

43

Reference	001/MP/J10/SP/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINEE/CDPM /2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O EN UN (01) LOT UNIQUE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

44

Reference	N/A Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RO/DKK/ C.BYGAM/ SIGAM/ CDPM-KK/2019 DU 25 JANVIER 2019 POUR SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference	43/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 058/AOIO/MINMAP/CCPM/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE MENDONG
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

46

Reference	019/2019 /UN/R/SG/DIPD/CITO/2019 DU 01 AVRIL 2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°019/2019 /UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/2019/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 18 MARS 2019,POUR LA FOURNITURE QUOTIDIENNE DES REPAS AUX ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

47

Reference	COMMUNIQUE N° 002/CNCC/DG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/CNCC/DG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONO N° 001/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 1ER MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). LOT 1 : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ; LOT 2 : RENOUVELLEMENT ET ACQUISITION DE LICENCES ET LOGICIELS
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

48

Reference	01/C/ MINAT/RCE/DHS/P/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.PHASE II
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

49

Reference	N/A Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RELATIF L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES FOURNITURES EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FONDONERA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

50

Reference	006 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°006PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°006/AC/DC/SIC/CIPM /2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DU MOBILIER DE BUREAU AU TITRE DE L'EXERCICE 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

52	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	006 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°006PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°006/AC/DC/SIC/CIPM/2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DU MOBILIER DE BUREAU AU TITRE DE L'EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

54	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	39/D/C.BTA 1ER/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°39/D/C.BTA1ER/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION ES LETTRES-COMMANDES ÀLAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ANO/CBAT 1ER/CDPMP-LD/2019 DU 28//01/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE ET D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE BERTOUA 1ER FINANCEMENT: BIP, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

56	Reference	03/D/C-BANGOU/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO A TSEMOHIA(LOT 1) : EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO DANS LE QUARTIER STEWE(3,85KM) (LOT 2) ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE TSEKEM A TOP PAR BAPA(LOT 3).DANS LA COMMUNEDE BANGOU. REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	DECISION MUNICIPALE No 18/DM/C/MSK/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°.018/DM/C/MSK/SG/2019 DU 12 MARS 2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 001-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/02/2019 (02) EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE 'CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLESPUBLIQUES DE KOUNGLOU (LOT 1) DE KARAGOUA (LOT 2) ET DE NKEUADINAKO (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

58	Reference	DECISION MUNICIPALE No 19/DM/C/MSK/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°.19/DM/C/MSK/SG/2019 DU 12 MARS 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICALD'ARRONDISSEMENT DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	047/D/C.BTA 1ER/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°047 /D/C.BTA 1ER /SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CBTA 1ER/CDPMP-LD/2019 DU 30/01/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLÔTURES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1" DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE BERTOUA 1ER.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

60	Reference	DECISION MUNICIPALE No 15/DM/C/MSK/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 15/DM/C/MSK/SG/2019 DU 20FÉVRIER 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 09/01/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANAM-BIZAM,DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

61	Reference	02/D/C-BANGOU/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BANGOU VILLE; ONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATOUGONG ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANGOU VILLE GROUPE I DANS LA COMMUNE DE BANGOU.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	DECISION MUNICIPALE N° 19/DM/C/MSK/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 19/DM/C/MSK/SG/2019 DU 12 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

63	Reference	04/D/C-BANGOU/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CBGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA PISTE AGRICOLE NTAMBA-MISSION CATHOLIQUE TCHI TCHI -NGWEDJO (LOT 1) ET LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR NTAMBA - MISSION CATHOLIQUE TCHITCHI (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BANGOU.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

64	Reference	01/DM/C.SU/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/C.SU/SG/2019 DU 22/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 24 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU (MOKOT, NJINJANG, CAMP SODERIN), DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

65	Reference	002/DM/C.SU/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/C.SU/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 25 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

66	Reference	DECISION MUNICIPALE N° 2019/20/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 2019/20/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE (LOT 2), DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 36 03 641415 2250 821. LOT 2 : OUVERTURE-REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

67	Reference	2 68 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 01 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 68 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 01 AVRIL 2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 27/02/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEZAM [BAMENDA-BAFUT-WUM PK 51+385-RN11 (RING ROAD)], RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICE 2019, LIGNE FONDS ROUTIER.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

68	Reference	001/MP/J10/SP/2019 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINEE/CDPM /2019 DU 12/02/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O EN UN (01) LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

69	Reference	13/DM/2019/SG/CBYGAM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE 13/DM/2019/SG/CBYGAM PORTANT RÉATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RELATIF AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST SOUS FINANCEMENT DU FONDS ROUTIER AU TITRE DEL'EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

70	Reference	DECISION N°003/CNCC/DG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/CNCC/DG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONO N° 001/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 1ER MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC).LOT1: FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ;LOT2 : RENOUVELLEMENT ET ACQUISITION DE LICENCES ET LOGICIELS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

71	Reference	01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2019 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.PHASE II
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

72	Reference	011/DG/SIC/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 011/DG/SIC/2019 DU 04 AVR 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/AC/DC/SIC/CIPM /2019 DU 29 JANVIER 2019 RELATIVE À L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DU MOBILIER DE BUREAU AU TITRE DE L'EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

73

Reference	12/DM/2019/SG/CBYGAM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°12/DM/2019/SG/CBYGAM PORTANT MISE EN DEMEURE ET ANNULATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DEL'AVIS D'APPEL D'OFFRES RELATIF AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST SOUS FİNANCCMENT DU FONDS ROUTIER AU TITRE DE L'EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

74

Reference	DECISION MUNICIPALE N°2019/22/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/22/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 3 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2); DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2225 821.LOT 3 : CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

75

Reference	DECISION MUNICIPALE N°2019/21/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/21/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP ÀNDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

76

Reference	DECISION MUNICIPALE N°2019/22/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/22/DM/CND/CIPM PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°08/M/AONO/C-NDOM/M/CIPM/2018, ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/C-NDOM/CIPM /2018 DU 31 AOÛT 2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 13 FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) LOG OTT— MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (NDOG BAKENIN-N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM- FEICOM, EXERCICE 2018-2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

77

Reference	008/2019/EDC/DG/DEP/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°008 /2019/EDC/DG/DEP/SPM ADDITIF N° 003 DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AOIO/EDC/CIPM/2018 DU 12 DECEMBRE 2018POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES STATIONS METEOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA SANAGALE MAÎTRE D'OUVRAGE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) COMMUNIQUE :LES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'APPEL D'OFFRES CITÉ CI-DESSUS, SONT INFORMÉES DE CE QUI SUIIT :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

78

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 01/AONO/ CHC /HILTON/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DANS LE DAO N°01/AONO/CHC/HILTON/2019 DU 26 FEVRIER 2019 A L'ATTENTION DE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CHC/HILTON/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR LE REMPLACEMENT DES TABLEAUX GENERAUX BASSE TENSION DU HILTON YAOUNDÉ SUITE AUX AMENDEMENTS DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE (ARMP-CENTRE), LE MAÎTRE D'OUVRAGE TIENT À APPORTER EN ADDITIF AU DAO DE RÉFÉRENCE LES PRÉCISIONS SUIVANTES :

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

79

Reference [02/AD/CBKOU/CDDM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 02/AD/CBKOU/CDDM/2019 A UAVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/BKOU/SG/CDPM-AI/2019 EN PROCÉDURE NORMALE RELATIF À LA RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE BAKOU, DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

80

Reference [03/AD/CBKOU/CDDM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 03/AD/CBKOU/CDDM/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 DU 29/03/2019RELATIF A L'ELECTRIFICATION RURALE CENTRE VILLE - QUARTIER NGASI DANS LA COMMUNE DE BAKOU. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

81

Reference [04/AD/CBKOU/CDDM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°04/AD/CBKOU/CDDM/2019 AL'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 DU 28/03/2019 RELATIF A L'ECLAIRAGE PUBLICPAR LE RESEAU ENEO DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DEPARTEMENT DU HAUT- NKAM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

82

Reference [ADDITIF N°003](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°003 A L'AONO N°004 DU 04/03/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE BETONE (LOT1) ET LA CONSTRUCTIOND'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EPB DE NGUIANGO FONDONERA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

83

Reference [001/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

84

Reference	001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 15 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

85

Reference	001/A/F/F 38/SAEF/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/F/F 38/SAEF/CDPM/2019 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/F38/CDPM-AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE MOTORISEE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINPAT - ARRONDISSEMENT DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX - REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

86

Reference	005/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 005/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM- AI/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L(FONGANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. (ENPROCEDURE*URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000232/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET CERTAINS
SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2019 DU
MINEE

IMPUTATION

53 32 424 07 340010 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2019, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et installation du matériel informatique dans les services centraux et certains services déconcentrés de son Département Ministériel.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent conformément aux spécifications techniques précisées dans le RPAO l'acquisition du matériel suivant les tableaux ci-dessus :

Lot 1

N°	Désignation	Quantité
01	Ordinateur	12
02	Onduleurs	12
03	Imprimante multifonctions	06
04	Connecteurs RJ45	100
05	Rallonge multiprise	15
06	License SE	04
07	Licence office	10
08	Vidéo projecteur	02
09	Antivirus	100

Lot 2

N°	Désignation	Quantité
01	Serveur SAS Ocean Stor 5500 2U dual ctrl 128 GB	01

02	Switch CISCO 48 ports ethernet 10/100/1000 PoE	01
03	Routeur CISCO 2951 avec 2 GE intégrés 4lots EHWIC 2 lots DSP	01
04	Licence Cyberoam CR100 iNG Next génération firewall sécurité	01
05	configuration des licences	04

Lot 3

N°	Désignation	Quantité
01	Ordinateurs	10
02	Onduleurs	10
03	Imprimante multifonction	05
04	Rallonge multiprises	10
05	Licence office	07
06	Antivirus	20
07	Logiciel métier du type dessin assisté par ordinateur 2D/3D	05

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, s'élève à 39 857 275 (trente neuf millions huit cent cinquante sept mille deux cent soixante quinze) pour le lot 1 ; 16 491 475 (seize millions quatre cent quatre vingt onze mille quatre cent soixante quinze) pour le lot 2 et de 26 151 250 (vingt six millions cent cinquante un mille deux cent cinquante) pour le lot 3

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en (03) lots (cf consistance des travaux)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des fournitures et l'installation de matériels informatiques.

6. Financement

Les prestations du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019 du MINEE sur la ligne d'imputation budgétaire 53 32 424 07 340010 2276.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Immeuble Ministériel N°1 Grande Tour 3^{ième} étage porte N°12 B.P. 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Immeuble Ministériel N°1 Grande Tour 3^{ième} étage porte N°12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 22 61 83/222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Immeuble Ministériel N°1 Grande Tour 3ième étage porte N°12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 Fax : 22 22 61 77, au plus tard le **26 avril 2019 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

*"Appel d'Offres National Ouvert
N°00000232/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 03 avril 2019
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTAUX ET CERTAINS SERVICES
DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de 30 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de suivant le tableau ci-dessus :valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

N° Lot	Montant de la caution (en F CFA)
1	797 146
2	329 830
3	523 025

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 26 avril 2019 à 15h précises à la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise à Yaoundé Omnisport Rue Foé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

*. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures;
- Avoir moins de 40 /59 sur les critères essentiels ;
- Absence de l'attestation de conformité des licences ;
- Absence de l'engagement formel du soumissionnaire à assurer une garantie du matériel à livrer pendant un délai donné ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs ;

*. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO.

- Références de l'entreprise (Liste des références de l'entreprise dans les prestations similaires. (Joindre les PV de réception de chaque projet ainsi que la 1ère et dernière page des marchés).
- Capacité de financement a hauteur de : (lot n°1 : 10 000 000 (dix) millions ; lot n°2 : 5 000 000 (cinq) millions ; lot n°3 : 4 000 000 (quatre millions)
- Absence du délai de livraison précisé dans la lettre de soumission.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

N.B. : Un soumissionnaire peut être attributaire de 3 (trois) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Services des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Immeuble Ministériel N°1 Grande Tour 3^{ième} étage porte N°12 B.P. 70 Yaoundé, Tél. : 222 22 61 83/222 23 00 13.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000231/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019
POUR L'ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAUX DANS LES SERVICES CENTRAUX ET
DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE
IMPUTATION
53 32 424 05 340010 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2019, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de mobiliers de bureaux dans les services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la livraison des mobiliers de bureaux ci-après :

- Fauteuil pour ministre : 01
- Fauteuil pour cadres : 20
- Bureaux directeurs : 05
- Bureau cadre : 20
- Fauteuils directeurs : 13
- Chaise visiteur : 10
- Guéridon : 01
- Armoire rangement : 10
- Salon en cuir : 01
- Fauteuil secrétaire : 10
- Photocopieur : 03
- Chariot long : 01
- Machine à relier électrique : 01
- Machine à relier manuelle : 01
- Agrafeuse de bloc : 01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, s'élève à quarante millions (40 000 000) F. CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les prestataires installés au Cameroun exerçant dans le domaine du mobilier de bureau.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE de l'exercice 2019, ligne budgétaire : 53 32 424 05 340010 2261

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte T03 12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 22 61 83 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 22 61 83 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P ; Téléphone, Fax....)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 22 61 83, au plus tard le 26 avril 2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT :

"Appel d'Offres National Ouvert N°00000231/AONO/MINEE/CIPM/2019 du 03 avril 2019 pour l'acquisition de mobiliers de bureaux dans les services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Energie (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)"

NB : Les catalogues relatifs aux mobiliers proposés devront être joints au dossier technique.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations, objet du présent appel d'offres est de un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de huit cent mille (800 000) F.CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 26 avril 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé Omnisport Rue Foé dans l'immeuble abritant les services des Délégations Régionales et Départementales du MINEE.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

***. Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs ;
- Pourcentage de critères essentiels inférieur à 70%.
- Absence du délai de livraison précisé dans la lettre de soumission.

***. Critères essentiels**

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO.

- Références du Fournisseur.(Liste des références du fournisseur dans les prestations similaires, joindre les PV de réception de chaque projet ainsi que la 1ère et dernière page de la lettre-commande ou marché) ;
- Capacité de financement à hauteur de 10 (dix) millions ;
- Conformité aux caractéristiques techniques (au moins 70% des spécifications techniques).

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, 3ème étage de la Tour porte 03T12, immeuble ministériel n°01.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE BAZOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/PR/M1NIVIAP/SG/DR-OU/DD-NDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE À BAMAHA, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST EN PROCEDURE
D'URGENCE**

**FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Bazou, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'une Adduction d'Eau Potable gravitaire a Bamaha, dans l'Arrondissement de Bazou, Départementdu Ndé, Région de l'Ouest

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (trente millions) de francs CFA,

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte àégalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique et ayant une expérience avérée dans le domaine des adductions d'eau potable.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public : Exercice 2018

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables àla Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé au Service de la Passation des Marchés.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès au Secrétariat du Maire, Secrétariat Général, Service Technique et àla Recette Municipale sur présentation de

l'original d'une quittance de versement dans les caisses des Recettes de Finances du Ndé d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir àla Commune de Bazou au plus tard le 22 Avril 2019 à10 heures locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PR/MINMAP/ SG/DR-OU /DD-NDÉ/CIPM-BAZOU/2019 DU 02/04/2019 Pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable gravitaire à Bamaha dans l'Arrondissement de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest
FINANCEMENT ; BIP 2019**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des affres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de 04 (quatre) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de 600 000 FCFA (six cent mille) francs CFA et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une Compagnie d'Assurance.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformes. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 Avril 2019 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Bazou sis à la Commune de Bazou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Omission d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière
- d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire ou communal en activité dans le département du Ndé impliqué dans le suivi des projets de la DDMINEE-NDE.
- Pièce Administrative absente, non conforme, non régularisée après 48 heures accordées

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (05 critères) ; !
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (04 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions des aspects
- environnementaux (04 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70%des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire, Secrétariat Général, Service Technique et à la Recette Municipale de la Commune de Bazou. (Tel:677432443;6733 13143;677579825).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au numéro 673205725 ; 699370748.

BAZOU le 2 Avril 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIMP-BAZOU/C-BAZOU/19 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES
LOCALITES DE MANGOU (02) ET DE NBOUDANG (01) LOT 1 ET DE DIPFEP (01) LOT 2 DE LA COMMUNE
DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BAZOU, Autorité contractante, lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de trois (03) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les localités de MANGOU (02 forages) et de NBOUDANG (01 forage) Lot 1 et de DIPFEP (01 forage) Lot 2 de la Commune de BAZOU, Département du NDE.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive : j

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation et l'animation du comité de gestion du point d'eau

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est:

Lot 1 : 25 500 000 FCFA

Lot 2 : 8 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de BAZOU, Tel : 696 63 48 54

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis à l'Hôtel de Ville de BAZOU sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de BAZOU d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à l'Hôtel de Ville de BAZOU au plus tard le 22 Avril 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/A
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 510 000 (cinq cent dix mille) francs CFA pour le Lot 1 et 160 000 (cent soixante mille) francs CFA pour le Lot 2, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être -produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet etc.) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB.. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites ette défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 Avril 2019 à 11heures par la Commissioninteme de Passation des Marchés à l'Hôtel de Ville de BAZOU.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe Ccontenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission au terme de dépoillement ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Absence, non-conformité, non-régularisation d'une pièce Administrative après 48 heures accordée ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (article 102) du Code des Marchés Publics ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un agent public non mis en disponibilité.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère) ;
- L'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (08 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (05 critères) ;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (01 critère).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 25)

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'hôtel de ville de BAZOU pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de BAZOU, Tél: 696 63 48 54.

BAZOU le 2 Avril 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BAZO/C-BAZOU/2019 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU,
DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Bazou, Autorité Contractante lance pour le compte du Maire de Bazou, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de Dix(10) forages équipés dans l'Arrondissement de Bazou, Département du Ndé, Région de l'ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires;
- Laréparation des forages proprement dite ;
- Le Développement ;
- Le repêchage des pompes tombées;
- La réhabilitation des superstructures;
- Les analyses de la qualité des eaux ;
- La redynamisation des Comités de Gestion existants ;
- Laformation des artisans réparateurs.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif total de 12 000 000 (Douze millions) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique, ou du BTP avec une expérience dans les forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissements Public, Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Bazou

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé dès lancement, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA auprès de la Receveur Municipal de la Commune de Bazou.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Bazou (Secrétariat du Maire)

Le 22 Avril 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BAZO/C-BAZOU/2019 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DEPARTEMENT
DU NDE, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des affres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en Francs CFA de la dite garantie est égal à Deux cent quarante mille (240 000)

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 22 Avril 2019 à 11 heures précises dans la salle des Actes de la Commune de Bazou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : analyse des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
2. - Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. - Absence d'un sous- détail d'un prix quantifié ;
4. - Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
5. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à 07) ;
6. Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
7. Avoir un marché résilié ou abandonné durant les trois dernières années ;
6. Pièces Administratives absentes ou non conforme, non régularisées après 48heures.

NB.Voie grille d'évaluation dans les annexes du DAO

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter

d'offres. Ceux-cidoivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

I- Présentation (01 critère)

II- Références (05 critères)

III- Personnel d'encadrement (06 critères)

IV - Matériel (05 critères)

V- Méthodologie (03 critères)

VI- Offre financière (02 critères) j

13. Attribution

LeMaire de la Commune de Bazou,Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après analyse de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Lesrenseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, à la Commune de Bazou au Secrétariat du Maire, Secrétariat Général CST;Recette Municipale

NB ; pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673205725 ;699370748

BAZOU le 2 Avril 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 04/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MBALMAYO EN MATERIEL INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE?

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et So'o, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Affaires Sociales, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture en matériel informatique du SAS du Commissariat de sécurité publique de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o, pour une enveloppe prévisionnelle de cinq millions trois mille (5 003 000) francs CFA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, concernent la fourniture en matériel informatique du SAS du commissariat de sécurité publique de la ville de Mbalmayo.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINAS, Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbalmayo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable de 10 000 (Dix mille) francs CFA.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbalmayo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable de 10 000 (Dix mille) francs CFA.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Préfecture de Mbalmayo au plus tard le 03/05/2019 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 04/04/2019
POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE LA VILLE DE MBALMAYO EN
MATERIEL
INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O — REGION DU CENTRE—.
Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINAS - Exercice 2019.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de un (01) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **100 060 (cent mille soixante) francs CFA**.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/05/2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O sise à la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après le délai de 48 heures réglementaires ;
- Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualifications ;

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre.....	Oui/Non
1. Chiffre d'affaire des Exercices 2017 et /ou 2018.....	Oui/Non
1. Conformité des fournitures aux spécifications techniques.....	Oui/Non
1. Planning de livraison (Modèle Gant).....	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbalmayo, Tél : 675 62 93 781222 111 219.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE DE BAZOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°04/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/2019 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX
 DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAZOU (04 LOTS)**

**FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école Publique de Ndepla (lot 1), de construction d'un bloc de deux salles de à l'Ecole Maternelle de Djeumack (lot 2), de construction du Centre Zootechnique et vétérinaire de Balengou (Lot 3) et de travaux d'achèvement de la case communautaire de BAKONG (Lot 4) dans la Commune de Bazou, le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- 1- Les travaux préliminaires ;
- 2- Fondations ;
- 3- Béton armé ;
- 4- La maçonnerie ;
- 5- Les enduits, chapes ;
- 6- Les faux plafonds ;
- 7- Le revêtement scellé ;
- 8- Charpente - couverture ;
- 9- Menuiserie bois ;
- 10- Menuiserie métallique et vitrerie ;
- 11- La peinture
- 12- L'Electricité ;
- 13- La Plomberie sanitaire ;
- 14- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le délai maximum d'exécution des travaux de chaque lot est indiqué dans le tableau ci- dessous et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

4. Allotissement

N° LOT	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION (mois)	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION (en FCFA)	COUT PREVISIONNEL (en FCFA)
1	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDEPIA	04	320 000	16 000 000

2	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE A L'ECOLE MATERNELLE DE DJEUMACK	04	320 000	16 000 000
3	CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BALENGOU	04	620 000	31 000 000
4	TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAZOU	04	240 000	12 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire, Secrétariat Général, Service Technique ou à la Recette Municipale de la Mairie de Bazou, dès publication du présent avis. Tel ; 677432443 ; 6733131443 ; 677579825.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Bazou d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de cinquante (50 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (06) copies marquées comme telles, devra parvenir être déposée contre récépissé au Secrétariat

Général de la Mairie de Bazou, au plus tard le 22 Avril 2019 à 10 heures mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C- BAZO

Lot 1 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDEPLA

Lot 2 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE DJEUMACK

Lot 3 : CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BALENGOU

Lot 4 : TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAKONG

Financement : BIP - EXERCICE 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux de chaque lot est indiqué dans le tableau ci- dessous et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus correspondant au lot choisi, et délivrée par une banque ou des Etablissements Financiers de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des actes de la Mairie de Bazou. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 22 Avril 2019 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bazou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Pièces absentes ou non conforme, non régularisé après 48 heures ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Avoir un Marché résilié ou abandonné au cours des trois dernières années ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère) ;
- L'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB : Aucune Entreprise ne peut être adjudicataire de plus de deux (02) Lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Maire, Secrétariat Général, Service Technique ou à la Recette Municipale de la Mairie de Bazou, dès publication du présent avis. Tel : 677432443 ; 6733131443 ; 677579825.

BAZOU le 2 Avril 2019

Le MAIRE

YOUTCHOUA TOUMOUKEU JERÔME

COMMUNE DE BAZOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
05/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/19 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE BAZOU.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019 le Maire de la commune de Bazou lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public solaire dans la Commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :
Fourniture et l'installation des lampadaires solaire (LED 50W/12V) ;

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à 7h 30-15h 30 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à Commune de Bzou dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quatre vingt mille (80 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Bazou (Service des Marchés), au plus tard le 22 Avril 2019 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Commune de Bazou avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/2019
DU 02/04/2019 Pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public solaire dans la
Commune de Bazou Financement : BIP/MINH DU 2019
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 1 600 000 F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13)

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 22 Avril 2019 à 11 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Bazou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre d'un sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Pièce Administrative absente, non conforme, non régularisé après 48 h accordée ;
- Certificat des documents préalablement certifiés,
- Production des offres en nombre insuffisant (inférieur à 07) ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre (01 critère)
2	Références de l'entreprise (02 critères)
3	Moyens humains (08 critères)
4	Moyens matériels (09 critères)
5	Spécifications techniques (73 critères)

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bazou (Service des marchés)

BAZOU le 2 Avril 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION (EPA) DE NDJAME, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 15 197 01 641174 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'application de Ndjame dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre. **Le Maître d'Ouvrage est le Maire de la commune de Ntui.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et de plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 15 197 01 641174 2222 821..

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** au Trésor Public (**Recette Municipale de la Commune de Ntui**).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** au Trésor Public (**Recette Municipale de la Commune de Ntui**).

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Remise des offres.

Chaque offre, rédigée **en Français ou en Anglais** et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'**Autorité Contractante à la mairie de Ntui** au plus tard **le 25 AVRIL 2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION DE NDJAME, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent mille (400.000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout e offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, **le 25 AVRIL 2019 A partir de 15 heures** précises au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

Portant sur l'Offre Administrative

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

ii. Portant sur l'Offre Technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, **35/43** des critères essentiels ;

iii. Portant sur l'Offre Financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

- Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) sur la base de **43 critères essentiels** portant sur :

Attestation de visite des lieux et son rapport sur **05 critères** ;
Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **18 critères** ;
Les moyens techniques et matériels sur **06 critères** ;
Les références techniques et capacité financière sur **06 critères** ;
La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Service Technique de la Commune de Ntui**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le MAIRE

ONDOBO MONO Jérôme

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE NTUI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. IMPUTATION 53 27 351 01 641174 2222 821 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL – EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 27 351 01 641174 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée de Ntui, dans l'Arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre. **Le Maître d'Ouvrage est le Maire de la commune de Ntui.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et de plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** au Trésor Public (**Recette Municipale de la Commune de Ntui**).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** au Trésor Public (**Recette Municipale de la Commune de Ntui**).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée **en Français ou en Anglais** et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'**Autorité Contractante (à la mairie de Ntui)** au plus tard **le 25 Avril 2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 Avril 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE NTUI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent mille (400.000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout e offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, **le 25 Avril 2019 à partir de 15 heures** précises au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

i. Portant sur l'Offre Administrative

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

ii. Portant sur l'Offre Technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, **35/43** des critères essentiels ;

iii. Portant sur l'Offre Financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

-Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) sur la base de **43 critères essentiels** portant sur :

Attestation de visite des lieux et son rapport sur **05 critères** ;
Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **18 critères** ;
Les moyens techniques et matériels sur **06 critères** ;
Les références techniques et capacité financière sur **06 critères** ;
La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Service Technique de la Commune de Ntui**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le MAIRE

ONDOBO MONO Jérôme

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE NORD DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE - PHASE I
FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019
IMPUTATION : 53 27 351 01 641174 2220 821
AUTORISATION DE DÉPENSES : IU02810

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 27 351 01 641174 2220 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ntui, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la gare routière nord de Ntui, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre. **PHASE I. Le Maître d'ouvrage est le Maire de la Commune de Ntui.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- L'implantation et les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois - métalliques - vitrerie ;
- Les revêtements sols et murs - peinture ;
- L'électricité ;
- La plomberie – sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de trente-trois millions (33 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, **ligne 53 27 351 01 641174 2220 821**, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) francs CFA au Trésor Public (Recette Municipale de la Commune de Ntui)**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) francs CFA au Trésor Public (Recette Municipale de la Commune de Ntui)**.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante à **Ntui au plus tard le 25 Avril 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004AONO/C-NTUI/SG/ST/CDPM-MK/2019 DU 04 Avril 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE NORD DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE - PHASE I»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **six cent soixante mille (660 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites **en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative** (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 25 Avril 2019 à partir de 15 heures** au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) Pièce falsifiée (**la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;

c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Modification d'une quantité du devis ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence du sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Service Technique de la Commune de Ntui**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le MAIRE

ONDOBO MONO Jérôme

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE COMPLET AVEC INVERSEUR AU CENTRE DE VIE DE DIBAMBA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National ouvert pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène complet avec inverseur au centre de vie de Dibamba pour le compte du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

2. Consistance des prestations

La prestation porte sur la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène complet avec inverseur, y compris tous les équipements relatifs à son bon fonctionnement, pour le centre de vie du CNCC situé dans la zone de la Dibamba.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA, soit :

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine concerné.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 5^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 5^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente cinq mille) FCFA**, clans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le **30 Avril 2019, à 12H00**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE COMPLET AVEC INVERSEUR
AU CENTRE DE VIE DE DIBAMBA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU
CAMEROUN (CNCC).**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de : **Quarante cinq (45) jours.**

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Quatre cent mille (400 000) FCFA**

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le **30 Avril 2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- Le chiffre d'affaires cumulé des trois derniers exercices inférieur à deux cent millions (200 000 000) Francs CFA justifié par l'extrait de bilan certifié par un expert comptable.

LES PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS DE QUALIFICATION

Ils concernent les points suivants

1. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières fourni par une banque de 1er ordre (oui/non) ;
2. Les références du fournisseur sur les cinq (05) dernières années : il s'agit d'un marché, d'une lettre commande, ou d'un bon de commande d'un montant minimum de 10 000 000 de francs CFA, à justifier par la première et la dernière page de couverture, le procès verbal de réception et la preuve de paiement (virement ou chèque ou attestation de retenue à la source) : cinq (05) références sur la fourniture de groupe électrogène dont 01 avec une entité publique (5 oui/non).

La non obtention d'au moins 05 oui sur 06 entraîne l'élimination de l'offre.

NB : La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et techniquement qualifiée.

NOMBRE MAXIMUM DE LOTS Le présent appel d'offres comporte un (01) lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 5 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/AONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2019 DU 05/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPIA, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'ELEVAGE DES PECHES ET L'INDUSTRIE ANIMALE, MAÎTRE D'OUVRAGE ET REPRÉSENTÉ PAR LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉLEVAGE DES PÊCHES ET DE L'INDUSTRIE ANIMALE DE LA HAUTE SANAGA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'électrification rurale de la délégation départementale du MINEPIA dans la ville de NANGA-EBOKO axe lycée rural, dans le Département de la Haute-Sanaga

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

TRAVAUX
● Construction réseau BT aérien monophasé 4x25mm² alu sur 430m ; ● Pose d'un compteur BT/BT et abonnement de 20A ● Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de: **cinq millions de (5 000 000) francs pour l'exercice 2019**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'électrification, de l'extension des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, les postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés et les petits systèmes décentralisés.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Elevage de la Pêche et de l'Industrie Animale, Exercice 2019: Le montant prévisionnel des travaux est de: **cinq millions de (5 000 000) francs pour l'exercice 2019**
Imputations budgétaires:

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Nanga Eboko, de l'immeuble abritant ses services, ou à la Délégation Départementale de l'Elevage des pêches et de l'Industrie Animale, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de la Haute-Sanaga à Nanga-Eboko dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **dix mille (10 000) francs CFA** auprès de la **Recette des Finances de Nanga-Eboko**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture de Nanga Eboko contre récépissé, au plus tard **le 29/04/2019 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N°04BIS/AONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2019

**DU 05/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DU MINEPIA, ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE
SANAGA, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA/2019

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est trois **(03) mois** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un Compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent mille (100 000) frs CFA**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, sous réserve des dispositions du RPAO.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**.

Elle aura lieu **le 29/04/2019 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunions de la **Préfecture de Nanga-Eboko**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- I. dossier administratif **non conforme**, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- II. fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- III. **absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations »** ;
- IV. non satisfaction d'au moins **80%** des critères essentiels ;
- V. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- VI. offre financière incomplète ;
- VII. absence de l'autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité ;
- VIII. absence d'un sous détail des prix ;
- IX. absence d'une attestation de capacité financière d'un montant de **cinq millions (5 000 000)**

F CFA émise par une banque 1^{er} ordre agréée par le MINFI. **2. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :**

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique : I. expérience du personnel d'encadrement II. références de l'entreprise ; III. disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; IV. délai d'exécution ;

Le non-respect de **80%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères **Administration au nom de laquelle sera conclu le marché**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Préfet du Département de la Haute-Sanaga

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Nanga-Eboko: soit à la Délégation départementale de l'Elevage des Pêche et de l'Industrie Animale de la haute Sanaga.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département de la Haute-Sanaga.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCRE ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA
IMPUTATION
N° 53 31 407 04 330001 2279

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection de la santé des consommateurs par la mise sur les marchés des viandes effectivement inspectées, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition des encres alimentaires et des tampons pour le marquage des viandes inspectées.

2. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en l'acquisition des tampons-encreurs et d'encres alimentaires de couleur bleues destinées au marquage de viande par le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ainsi qu'il suit :

- cent (100) tampons-encreurs;
- mille deux cent vingt-huit (1228) litres d'encre bleue.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation à l'issue des études préalables est de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 31 407 04 330001 2279.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 07 mai 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 00003 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCREES ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent-vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le matériel, objet de la présente consultation, sera livré à la Direction des Services Vétérinaires du MINEPIA sis à Mvog-Betsi / Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier de consultation, d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 07 mai 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) en dehors de la caution de soumission au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence autorisation du fabricant ou du fournisseur ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

*. Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques de la DC;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques de la DC;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de demande de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé. /-

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00004 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL DE VULGARISATION AU PROFIT DES OP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA
IMPUTATION
N° 53 31 406 10 330024 6119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de pérenniser les efforts de vulgarisation fournis dans le sous-secteur de l'élevage au travers des projets et programmes cibles, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition du matériel de vulgarisation au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives à la consultation comprennent l'acquisition, le transport, la manutention et la fourniture de six (06) Motofaucheuses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 31 406 10 330024 6119.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, au plus tard le 08 mai 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 00004/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 1er AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL DE VULGARISATION AU PROFIT DES OP.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente demande de cotation est cent vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales du MINEPIA sis à Mvog-Betsi – Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier de consultation, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 08 mai 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

***. Critères éliminatoires**

- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) en dehors de la caution de soumission au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence du certificat d'origine ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
- non-conformité des caractéristiques techniques des motofaucheuses notamment la puissance, le N° Vitesse AV/AR, l'alimentation et la Barre faucheuse (caractéristiques techniques majeures)
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

***. Critères essentiels**

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques de la DC;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques de la DC (toutes les autres caractéristiques techniques précisées dans le descriptif de la fourniture, exception faite des caractéristiques techniques majeures érigée en critère éliminatoire);
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de demande de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.-

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE KOBDOMBO

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO ; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

5315 197 02 641103 6114 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Maire de la Commune de Kobdombo, **Autorité Contractante**, lance une Demande de Cotation, relative à la fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la commune de Kobdombo pour le compte du Ministère de l'Education de Base, dans l'Arrondissement de Nyakokombo, Département du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

La présente Demande de Cotation est constituée de la fourniture du matériel pédagogique et scolaire tel que le décrit le Devis Estimatif et Quantitatif en Pièce N°VII.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **8 368 500 (Huit millions trois cent soixante-huit mille cinq cent) Francs CFA.**

4. Allotissement

L'Equipement en matériel pédagogique et scolaire est constitué d'un **(01) Lot unique.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Fournitures et Prestations diverses.

6. Financement

L'Equipement objet de la présente Demande de Cotation est financé par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de l'Education de Base**, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1	Equipement en matériel pédagogique et scolaire.	8 368 500	5315 197 02 641103 6114 821

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kobdombo.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kobdombo. Dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **SEIZE MILLE (16.000) Francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Kobdombo.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra être déposée contre récépissé sous-plis fermé, auprès de la Maire de **Kobdombo** au plus tard **le 26 AVRIL 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°001/DC/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019

EN PROCEDURE D'URGENCE

**POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO ;
DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture du matériel pédagogique et scolaire est d'**UN (01) mois** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps, **le 26 AVRIL 2019 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de KOBDOMBO

.Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

12. Attribution

L'Entreprise attributaire du marché sera celle dont l'Offre sera jugée conforme, pour l'essentiel aux prescriptions de la DC et évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Kobdombo.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊTN°00000229/ASMI/MINEE/SG/DERME/2019 DU 27
FEVRIER 2019POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE
DES TRAVAUX RELATIFS AU PROGRAMME DE RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DES
VILLES DE YAOUNDE ET DE DOUALAFINANCEMENT : BIP 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'éclairage public est un facteur de développement. Il répond à plusieurs objectifs

- sécuriser les espaces urbains pour une mobilité des biens et des personnes de jour comme de nuit ;
- permettre l'accroissement de la circulation ;
- décorer les espaces urbains.

L'éclairage public apparaît donc essentiel pour le développement socioéconomique d'un pays. Et il y va des initiatives à tout bon vent pour satisfaire ce besoin. Toutefois, dans le cas particulier du Cameroun où l'équilibre entre l'offre en énergie électrique et la demande est instable, ajouté à une instabilité marquée du réseau en matière de fourniture de l'énergie électrique, tous ces éléments constituent des défis majeurs aux systèmes actuels de l'éclairage public.

En effet, des situations de gestion interpellent les acteurs sur les points suivants :

1. les lampes couramment utilisées pour les besoins d'éclairage public sont énergivores. Elles présentent les caractéristiques énergétiques de 250W, 100 à 220V de plage de tension, des durées de vie de 8 000 à 28 000 heures, avec une efficacité lumineuse de l'ordre de 100lm/W. Ceci a une incidence sur les coûts de maintenance et d'exploitation de ce type d'équipements, d'autant plus que les dispositifs de marche/arrêt sont bien souvent absents, mal maintenus ou défectueux ;
2. les systèmes de comptage des consommations d'éclairage public sont soit absents dans certains tronçons, et donc facturés suivant une négociation forfaitaire, soit non normalisés ;
3. le fonctionnement des lampes d'éclairage public alourdissent la pointe des consommations comprises entre 18h et 21h ;
4. certains supports sont défectueux ;
5. la fraude sur le réseau public de distribution de l'énergie électrique à usage d'éclairage public.

Tout ceci impacte sur la facture électrique de l'Etat dédiée à l'éclairage public. A titre d'illustration, l'Etat dépense en moyenne 2 000 000 000 FCFA/mois pour l'éclairage public, hors compensations financières y dédiées.

D'où le présent programme de modernisation de l'éclairage public au Cameroun. La présente activité consiste à remplacer les lampes actuelles énergivores des villes de Yaoundé et Douala (lampes à sodium haute pression, lampes à vapeur de mercure) par des lampes à haut rendement énergétique.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le Ministre de l'Eau et de l'Energie conformément à la réglementation en vigueur relatif au Code des Marchés Publics, compte procéder à la présélection des Bureau d'Etudes qui participeront à l'Appel d'Offres National Restreint dans l'optique d'assurer la Maîtrise d'œuvre dudit projet.

2. Objet

La présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des bureaux d'études ayant des références avérées en matière d'études ou de Maîtrise d'Œuvre dans le cadre des projets énergétiques dont l'éclairage public, pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint de la Maîtrise d'œuvre des travaux relatifs au programme de rénovation du réseau d'éclairage public des villes de Yaoundé et de Douala.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais seront déposés en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles sous pli fermé contre récépissé au plus tard le 22 mars 2019 à 15 heures précises, heure locale au Ministère de l'Eau et de l'Energie, B.P. 70 Yaoundé, Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie avec la mention suivante :

*AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00000229/ASMI/MINEE/SG/DERME/2019 DU 27
FEVRIER 2019
POUR LA PRESELECTION DE CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX
RELATIFS AU PROGRAMME DE RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLES DE YAOUNDE
ET DE DOUALA
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »*

4. Composition du dossier

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite à cet effet les bureaux d'études intéressés et ayant l'expertise requise à manifester leur intérêt. Ils peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Ils devront manifester leur candidature en présentant leur dossier dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes :

La première enveloppe dite «enveloppe A » sera cachetée et portera la mention « pièces administratives ». Elle contiendra les documents ci-après :

1. Une déclaration de manifestation d'intérêt timbrée à 1 000 FCFA faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Un certificat de non-faillite délivré par les instances compétentes ;
3. Une carte de contribuable en cours de validité ;
4. Une pièce attestant de la capacité financière exigée, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
5. Une attestation de localisation et un plan de localisation ;
6. Une attestation de non-redevancedatant de moins de trois mois délivrée par l'autorité compétente ;
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;
8. L'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.

N.B : L'absence ou la non-validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

La seconde enveloppe dite «enveloppe B » sera cachetée et portera la mention « offre technique ». Elle contiendra les documents ci-après :

1. L'organigramme complet et le personnel composant le Bureau d'Etudes;
2. La liste du personnel d'encadrement.
Le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes fournira la liste définissant le personnel d'encadrement dont :

- 1) Un Chef de projet : Ingénieur de Génie électrique, électrotechnique, électromécanique, industriel (Bac+5 au

moins) justifiant d'une expérience professionnelle de dix (10) ans et d'au moins trois (03) références en tant que Chef de mission ou Chef de projet dans des études similaires et ayant des notions en maîtrise de l'énergie ;

2) Un chef de projet adjoint : Ingénieur en Génie électrique, industriel, électrotechnique (Bac+5), cinq (05) ans d'expérience, avec trois (03) références en tant que Chef de projet ou Conducteur des travaux ;

3) Un ingénieur énergéticien : Ingénieur énergéticien ayant une forte expérience dans la maîtrise de l'énergie (Bac+5), cinq (05) ans d'expérience dont trois (03) dans la maîtrise de l'énergie ;

4) Un ingénieur du génie électrique : Ingénieur génie électrique, électrotechnique, électromécanique, Bac+5, cinq (05) ans d'expérience dont trois (03) dans l'éclairage public ;

5) Un ingénieur de génie civil : Ingénieur de génie civil, Bac+5, cinq (05) ans d'expérience dans l'éclairage public ;

6) Trois techniciens supérieurs en électricité ou électromécanique : Bac+3, cinq (05) ans d'expérience dont trois (03) en éclairage public ;

7) Un expert financier : Sciences économiques et gestion, comptabilité, management et finances publics, Bac + 5, cinq (05) ans d'expérience ;

8) Un expert QHSE : sciences environnementales, socio-économiste, Bac+3, cinq (05) ans d'expérience.

La liste du personnel ci-dessus sera accompagnée de :

- Une photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un curriculum vitae de chaque personnel, daté et signé ressortant clairement les missions effectuées, les lieux, les noms et adresse des clients, la valeur financière ainsi que les dates de démarrage et de fin desdites missions ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel, assortie d'une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- Une attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou une copie du contrat de travail dudit personnel ;
- Une définition des affectations proposées pour chaque personnel.

3. La liste du personnel fixe qualifié

Le Bureau d'Etudes fournira également la liste du personnel fixe qualifié (secrétaire, comptable, agent de bureau, agent de liaison, gardien, chauffeur, etc.) et employé sans interruption depuis un an au siège. Il fournira pour chacun, les attestations de disponibilité ainsi que le CV signé par l'intéressé.

4. Les références du Bureau d'Etudes pour les prestations similaires

Le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'études présentera ses références pour des prestations similaires. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1ère et dernière pages des marchés, attestations de bonne fin d'exécution, ou tout autre document faisant foi, etc.). Lesdites références devront clairement ressortir la désignation des prestations, le lieu d'exécution, le profil des experts utilisés, le nom du chef d'équipe, la valeur financière, les noms et adresses des bénéficiaires ainsi que les dates de démarrage et de fin desdites prestations.

5. Note méthodologique

Le Bureau d'Etudes rédigera une note méthodologique explicitant sa compréhension de l'étude à mener, l'organisation, la démarche à mettre en place pour sa réalisation ainsi que son planning d'exécution.

6. Les moyens techniques et matériels

Le Bureau d'Etudes donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place. Notamment :

- Le matériel de bureau ;
- Le matériel roulant (Véhicules, Camion Nacelle, etc.) ;
- Le matériel didactique ;
- Le matériel informatique et logiciel ;
- Le matériel de sécurité ;
- Le matériel spécialisé : multimètre, wattmètre, luxmètre ;

- Etc.

7. Une attestation de capacité financière

Elle devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant doit être supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) de francs CFA.

***. Critères éliminatoires**

- Dossier non-conforme aux prescriptions du présent avis;
- Capacité financière insuffisante ou non présenté ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

***. Critères essentiels**

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation de l'offre	05
2	Organisation, méthodologie et planning d'exécution	20
3	Expérience du Cabinet dans les prestations similaires	25
4	Qualifications et expérience du personnel d'encadrement	25
5	Matériel, moyens logistique et techniques de mise en œuvre	25
	TOTAL	100

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points/100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

6. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire relatif au présent avis peut être obtenu à la Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

7. Evaluation et publication des resultats

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Cabinets pré-qualifiés sera établie.

Les bureaux d'études ainsi retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 57 alinéa 8 du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

YAOUNDE le 27 Février 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2019 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019 »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du programme d'actions de prévention et de sécurité routière, le Ministère des Transports compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du Fonds Routier, pour l'exercice 2019 et 2020.

Il s'agit des projets ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Mobilisation sociale urbaine pour la sécurité routière dans certaines grandes villes du Cameroun
Projet 2	Appui au Ministère des Transports en liaison avec certaines Communes pour l'encadrement des opérateurs du secteur des transports par motos-taxis
Projet 3	Campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routières à travers les radios locales en liaison avec certaines communes du Cameroun
Projet 4	Campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routières à travers la téléphonie mobile
Projet 5	Campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routières à travers les télévisions nationales

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour l'exécution de ces projets, le Ministre des Transports lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution des projets de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds Routier.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurité routières, et dans le domaine choisi ;
 - avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.
- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports Routiers.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le **30/04/ 2019 à 12 heures** précises à l'adresse suivante :

MINISTERE DES TRANSPORTS
SERVICE DES MARCHES (Porte C120)

Avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES,
PROJET N°..... : »

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

- La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2019 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES »

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
2. L'acte notarié en cas de groupement d'entreprises ;
3. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
4. Un certificat de non redevance ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2019 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES »

OFFRE TECHNIQUE, pour le projet N° (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra :

1. La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

6. Critères d'évaluation

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple de l'entreprise concernée.

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	05
2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	20
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	25
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	30
6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS (PDST)/VOLET AERIEN POUR LA CONSTITUTION DU FICHIER FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Dans la perspective d'une présélection en vue de la constitution de son fichier de fournisseurs et prestataires de services pré qualifiés au titre de l'exercice budgétaire 2019, le Directeur Général de la CCAA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du PDST-Volet Aérien le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt au profit des prestataires, régulièrement inscrits au Registre du commerce et en règle vis-à-vis des Administrations fiscales pour les domaines ci-dessous :

N°	Domaines d'intervention
1	ENTRETIEN DU PARC AUTOMOBILE : Entretien et maintenance
2	FOURNITURES CARBURANTS ET LUBRIFIANTS
3	AGENCE DE VOYAGE/LOCATION AUTOMOBILE/TOURISME/HOTELLERIE
4	RESTAURATION/SERVICE TRAITEUR (pour la restauration lors des séminaires et ateliers organisés par le PDST-Volet Aérien)
5	HOTELLERIE : l'hébergement, location de salle et restauration.
6	FOURNITURES ET MATERIELS DE BUREAU (Matériels et fourniture de bureau, papeterie, hygiène, propreté, alimentation)
7	FOURNITURE EQUIPEMENTS INFORMATIQUES (matériels informatiques et périphériques ; consommables, scanners, copieurs, accessoires...)
8	FOURNITURE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ; MATERIEL MEDICAL PARA MEDICAL, CONSOMMABLES
9	IMPRIMERIE, SERIGRAPHIE/SIGNALÉTIQUE, ÉDITION...
10	REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS, RELIURE...
11	PETITS TRAVAUX (réparations, réfections, aménagement, tapisserie)
12	ENTRETIEN DES CLIMATISEURS, DES REFRIGERATEURS
13	TRANSPORT COURRIERS ET COLIS/DEMEUNEMENT
14	TRANSIT, FRET ET DEDOUANEMENT
15	LABORATOIRE PHOTO/location matériel audio-visuel/production audio-visuel DVD/VCD
16	RENFORCEMENT DES CAPACITES : formations individuelles, formation de groupes

17	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES : organisation des séminaires et ateliers, communication ...
18	ETUDES TECHNIQUES ET ARCHITECTURALES : génie civil, bâtiment et travaux publics, architecture...
19	Installation des systèmes de distribution et fourniture d'images TV
20	SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX : génie civil, architecture, autres petits travaux...
21	CABINET CONSEIL EN RESSOURCE HUMAINES (Recrutement et/ou Formation
22	CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE/CONSEILS (comptabilité, finance, contrôle de gestion ; assurances)
23	SECURITE INCENDIE : vente et/ou vérification d'extincteurs, installation dispositif de sécurité ; vidéo surveillance ;
24	FOURNITURE PNEUMATIQUE POUR VEHICULES ET MOTOS
25	FROID ET CLIMATISATION : vente climatiseurs, installation et entretien climatiseurs
26	PLOMBERIE : installation système hydraulique ; entretien système dépannage
27	MOBILIERS : vente des équipements mobiliers, dépannages
28	RESEAUX INFORMATIQUE : Vente de matériels et logiciels de réseau informatique, installations de réseaux
29	FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA CONNEXION INTERNET
30	DEPANNAGE DU MATERIEL ET RESEAU INFORMATIQUE
31	QUINCAILLERIE : Vente de matériels de quincaillerie
32	MENUISERIE BOIS : confection de mobilier en bois, réparation
33	MENUISERIE METALLIQUE : confection de mobiliers et ouvertures métalliques
34	TRADUCTION/INTERPRETARIAT : traduction des documents officiels

2. Remises des offres

Les dossiers, objet dudit appel à manifestation d'intérêt, seront déposés sous plis fermés en trois exemplaires (un original et deux copies) aux lieux indiqués ci-dessous **au plus tard le 16 Avril 2019 à 17h00 (heure locale)**.

Yaoundé	PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS- VOLET AERIEN, Unité de Gestion du Projet, 1^{er} étage immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.
----------------	---

Les dossiers fournis pour la manifestation d'intérêt restent la propriété du PDST – Volet aérien. /-

3. Composition du dossier

Les entreprises ou personnes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt en déposant un dossier sous pli fermé dans le ou les domaines de compétence sollicité(s).

En présentant son offre, le soumissionnaire est tenu de respecter l'ensemble des instructions, contenues dans le dossier d'appel à manifestation.

I- Documents administratifs

Les personnes physiques ou morales intéressées devront fournir un dossier complet comprenant (copies certifiées conformes et valable pour l'exercice en cours) :

Personnes morales :

- Lettre de candidature indiquant le(s) domaine(s) choisi(s) ;
- Carte de contribuable ;
- Registre de Commerce ;
- Statuts (le cas échéant) ;
- Attestation de non redevance ;
- Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance ;
- Attestation pour soumission de la CNPS datant de moins de trois mois (APS) ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de microfinance agréée par le Ministère des Finances ;
- Plan de localisation visé par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives de référence (Contrats/Bons de Commande + PV de réception/Attestation de Service Fait) dans le domaine choisi et Agrément le cas échéant.

Personnes physiques :

- Lettre de candidature, précisant le(s) domaines(s) choisi(s) ;
- Carte de contribuable ;
- Curriculum vitae bien détaillé ;
- Carte Nationale d'Identité ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finances agréée par le Ministère des Finances ;
- Pièces justificatives de référence dans le(s) domaine(s) choisi(s) et agrément le cas échéant.

II- Présentation du dossier

Contenu du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt

a- Une enveloppe extérieure : les plis contenant les soumissions comporteront une enveloppe extérieure anonyme portant la mention comme indiquée dans l'avis à manifestation d'intérêt.

b- Deux (02) enveloppes intérieures : la grande enveloppe extérieure anonyme devra contenir deux (02) enveloppes cachetées :

- la première enveloppe cachetée « ENVELOPPE A » portera la mention « pièces Administratives » et contiendra les documents cités plus haut ;
- la deuxième enveloppe cachetée « ENVELOPPE B » portera la mention « proposition technique » et contiendra : lettre de candidature ;

fiche d'identification faisant ressortir l'année de création pour les personnes morales et les activités du candidat ; références du soumissionnaire (copies de bons de commande : contrats, bons de livraison et attestation de service rendu ou Procès-verbal de réception).

Le PDST-Volet aérien constituera une commission pour l'analyse des dossiers administratifs et techniques avant toute confirmation de pré-qualification.

4. Critères d'évaluation

i) Critères obligatoires

- Exercer comme prestataire au nom de la structure candidate depuis au moins (05) ans ;
- Avoir une capacité financière minimale de cinq (05) millions, actée par un établissement financier (Banque ou microfinance) ;
- Disposer d'un local visitable.

ii) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Pièces administratives falsifiées ou non conformes ;
- Fausses déclarations ;
- La non précision du domaine d'intervention choisi ;
- Offre déposée hors délai ;
- Des antécédents négatifs du prestataire avec le PDST-Volet aérien ou la CCAA.

Les pièces administratives doivent être produites en copies certifiées conformes datant de moins de trois mois. Mais les originaux pourront être sollicités avant toute confirmation de la pré qualification.

YAOUNDE le 27 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00009/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019 DU 22 MARS 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES PROGRAMMES C2D DE TROISIEME GENERATION ET CEUX DE LA PREMIERE ET DEUXIEME GENERATIONS ENCORE EN COURS D'EXECUTION FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (MINFI)/STADE, LIGNE D'IMPUTATION 53 20 275 11 670000 6643

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Cameroun compte parmi les pays éligibles à l'Initiative PPTE. Il a atteint le point de décision de l'initiative renforcée de réduction de la dette le 11 octobre 2000 et le point d'achèvement, prononcé par les institutions financières internationales le 28 avril 2006, qui déclenche la mise en place du mécanisme français de traitement de la dette.

Dans ce cadre, un premier Contrat de Développement et de Désendettement (C2D) a été signé entre la République Française et la République du Cameroun le 22 juin 2006 pour une période de cinq ans. Ce contrat définit le cadre général d'application et de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement en complément des mesures d'annulation de la dette extérieure du Cameroun décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds.

Cet effort bilatéral additionnel est constitué d'une subvention accordée par la France au Cameroun, en contrepartie du règlement effectif à date des échéances de la dette publique au développement. Les fonds correspondants sont versés dans un compte ouvert par le Trésor à la BEAC et affectés à des programmes de lutte contre la pauvreté et de développement sélectionnés d'un commun accord. Les versements depuis le compte à la BEAC s'effectuent au fil des besoins sur des comptes spécifiques ouverts au titre de chacun des programmes C2D, à la demande des ordonnateurs et sous la double signature du Ministre des Finances et du Directeur de l'AFD au Cameroun.

Le premier Contrat d'un montant de 537 millions €, soit presque FCFA 352 Mds, est arrivé à échéance le 27 avril 2011. L'exécution jugée satisfaisante de ce premier Contrat a conduit à la signature d'un deuxième le 1er juillet 2011 pour la période 2011-2016. Son montant est de 312 millions €, soit près de FCFA 214 Mds. Par ailleurs, suite à la mission d'évaluation à mi-parcours du deuxième C2D qui a conclu à une exécution globalement satisfaisante de celui-ci, plusieurs étapes d'instruction ont abouti à la signature le 30 juin 2016, du 3ème C2D d'un montant de 611,4 millions €, soit environ FCFA 400 Mds, pour une durée de huit (08) ans.

Il est important de noter que les fonds C2D sont des financements en continue et se caractérisent par :

- le souci de s'intégrer dans les ressources budgétaires de l'Etat pour la réalisation des dépenses éligibles;
- la coordination et l'harmonisation des approches avec les autres bailleurs de fonds, et l'association de la société civile et des collectivités locales au pilotage et au suivi des programmes ;
- la traçabilité des fonds décaissés, et la visibilité de l'aide française ;
- la cohérence avec les autres instruments de la coopération française ;
- un souci de s'intégrer dans des programmes sectoriels.

Conformément au souhait des parties, les C2D sont orientés selon les priorités gouvernementales de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance et l'Emploi présentés dans ses documents politique de développement que sont le DSRP et le DSCE. Les secteurs de concentration pour les différents contrats sont les suivants:

- 1er C2D : 2006 à 2011 (Education de base ; Santé et lutte contre le sida ; Infrastructure ; Agriculture et sécurité alimentaire ; et les Secteurs transversaux (environnement, culture, recherche, études, audits supervision et pilotage).
- 2ème C2D : 2011 à 2016(Agriculture et Développement rural ; Développement urbain et infrastructure ; Formation professionnelle ; et les secteurs transversaux (études, audits et supervision, et pilotage).
- 3ème C2D 2016 à 2024 (Agriculture et Développement rural ; Infrastructures et aménagements urbains ; Appuis budgétaires en faveur des politiques de développement durable de l'Etat du Cameroun ; Gouvernance et renforcement des capacités ; Appuis transversaux et partenariats).

La mise en œuvre des programmes C2D se fait dans le respect des principes d'inscription, de transparence et de contrôle qui président à l'exécution budgétaire du Cameroun dans un cadre pluriannuel et en conformité avec les termes des conventions d'affectation signées au titre de chacun des programmes et, le cas échéant, des manuels de procédures propres à chaque programme. L'exécution des différents programmes se fait sous la responsabilité d'un ordonnateur qui est en même temps la maîtrise d'ouvrage ; généralement un département ministériel. Outre le Trésor Public, les paiements des dépenses relevant des différents programmes sont assurés par des Organismes Payeurs agréés que sont la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et le Fonds Routier (FR) sur la base des Manuels de procédures conçus à cet effet. Les programmes C2D s'exécutent toutes taxes comprises en respectant les dispositions des articles 9 et 11 des 2ème et 3ème volets C2D.

L'orientation et le suivi du Contrat sont assurés dans un cadre participatif à travers le dispositif de pilotage et de suivi mis en place. Il s'agit du Comité d'Orientation et de Suivi (COS), du Comité Technique Bilatéral (CTB), du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du Contrat (STADE) dont les missions sont définies dans les différents textes réglementaires et des Maîtres d'Ouvrages des différents programmes et projets.

Au 31 Décembre 2018, trente six (36) conventions ont été signées, soit quinze (15) pour le premier C2D, treize (13) pour le second volet(y compris la convention sur l'Appui Budgétaire Ciblé) et huit (08) pour le troisième volet pour un montant de FCFA 352 (trois cent cinquante deux) milliards et FCFA 214 (deux cent quatorze) milliards ainsi que 186 milliards respectivement.

En termes d'exécution, sur les quinze (15) conventions d'affectation du C2D de première génération seules deux (02) sont encore en cours d'exécution, à savoir les deuxième tranches des programmes de Santé, et d'Education.

Pour le deuxième volet du C2D sept (07) des treize (13) conventions ont entièrement mobilisé leurs enveloppes et les neuf (06) autres (CFM, Drainage Pluvial, ASGIRAP, Capitales Régionales I, CFPS et PMEAA) ont démarré et sont en cours d'exécution.

S'agissant du 3ème C2D, les 08 conventions d'affectation déjà signées sont en cours de mise en œuvre.

Arrivé à mi-parcours du 3ème C2D le Ministre des Finances souhaite apprécier le niveau de mise en œuvre des trois C2D et d'ouvrir une réflexion sur les pistes d'amélioration et de réorientation.

2. Objet

Le Ministre des Finances, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d'un Appel d'Offres sur liste restreinte pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours des programmes C2D de troisième génération et ceux de la première et deuxième générations encore en cours d'exécution. L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées. Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des évaluations des projets et programmes de développement.

4. Financement

La mission sera financée par le budget du Ministère des Finances(MINFI)/STADE, Ligne d'Imputation : 53 20 275 11 670000 6643.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard le 22 AVRIL 2019 à 12 heures. Ils devront porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°00009/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019 DU 22 MARS 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET
CHARGE DE REALISER L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES PROGRAMMES C2D DE TROISIEME
GENERATION ET CEUX DE LA PREMIERE ET DEUXIEME GENERATIONS ENCORE EN COURS D'EXECUTION
« NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes:

***.Volume 1(Pièces administratives)**

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

***. Volume 2 (Dossier technique)**

- La liste du personnel d'encadrement

L'évaluateur devra être un Cabinet national indépendant vis à vis des Maîtres d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrages Délégués (ordonnateurs) et n'ayant pas été impliqué dans les études, le contrôle et la supervision ou la réalisation des travaux à évaluer.

Il mettra à disposition une équipe multidisciplinaire en fonction des secteurs d'intervention concernés par l'évaluation.

En tout état de cause, le personnel clé minimal requis sera constitué ainsi qu'il suit :

• Un chef de mission Economiste-financier (Niveau d'étude : Bac + 5) disposant d'une expérience professionnelle de dix (10) ans minimum. Une expérience prouvée dans le domaine des finances publiques, des programmes sectoriels, de l'approche programme, des procédures de programme de développement et une bonne connaissance des mécanismes des bailleurs de fonds sont nécessaires pour assurer la direction de la mission. Une bonne connaissance du secteur public camerounais et du DSCE est également souhaitée.

• Deux experts en évaluation de projets/programmes de développement communal et rural, ayant un niveau d'études supérieures (BAC+5), ingénieur de Génie Civil de formation, disposant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine des travaux d'ouvrages d'art et de l'évaluation de projets ou programmes de développement, principalement en Afrique Sub-saharienne.

• Deux experts (agro – économiste) en évaluation de projets/programmes de développement, ayant un niveau d'études supérieures (BAC+5), disposant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion et de l'évaluation des projets ou programmes de développement, principalement en Afrique Sub-saharienne.

N.B : Le Chef de mission devra faire partie du personnel permanent du cabinet et être présent au Cameroun pendant toute la durée de la prestation d'évaluation.

En appui au personnel clé, les cabinets devront être en mesure de mettre à disposition des experts en évaluation confirmés en tant que de besoin, ainsi que les experts sectoriels qu'il jugera indispensables.

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné et définissant son affectation ;
- copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

- Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins deux (02) références dans les prestations d'évaluation des projets réalisées en Afrique sub-saharienne (hors Cameroun), et au moins quatre (04) références au Cameroun. Un minimum de six (06) références distinctes est donc attendu par cabinet.

N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'évaluation devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et la dernière page du contrat faisant figurer la signature. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- la photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

***.- Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 75 pts/100 après l'évaluation des critères essentiels.

***.- Critères essentiels**

- Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'évaluation dans les pays du Sub-sahariens et au Cameroun en particulier -60 pts (06 pts/référence soit 10 références distinctes au total) :

1. Au moins deux (02) références dans les prestations d'évaluation des missions réalisées en Afrique sub-saharienne (hors Cameroun) (20 pts) ;

2. Au moins quatre (04) références dans les prestations d'évaluation des missions réalisées au Cameroun (40 pts).

- Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission- 40 pts :

1. Un chef de mission Economiste-financier (Niveau d'étude : Bac + 5) disposant d'une expérience professionnelle de dix (10) ans minimums. Une expérience prouvée dans le domaine des finances publiques, des programmes sectoriels, de l'approche programme, des procédures de programme de développement et une bonne connaissance des mécanismes des bailleurs de fonds sont nécessaires pour assurer la direction de la mission. Une bonne connaissance du secteur public camerounais et du DSCE est également souhaitée. (20 pts)

2. Deux experts en évaluation de projets/programmes de développement communal et rural, ayant un niveau d'études supérieures (BAC+5), ingénieur de Génie Civil de formation, disposant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine des travaux d'ouvrages d'art et de l'évaluation de projets ou programmes de développement, principalement en Afrique Sub-saharienne. (10 pts – 5 points par expert)

3. Deux experts (agro – économiste) en évaluation de projets/programmes de développement, ayant un niveau d'études supérieures (BAC+5), disposant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion et de l'évaluation des projets ou programmes de développement, principalement en Afrique Sub-saharienne. (10 pts – 5 points par expert)

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR).

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : minfi_ctb_stade@yahoo.fr.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

YAOUNDE le 22 Mars 2019

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE SANTCHOU

**COMMUNIQUE RELATIF L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 28/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Santchou (Autorité Contractante)

porte à la connaissance du public qu'à l'issue des travaux de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Menoua relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 du 28/01/2019 pour les travaux d'Approvisionnement en Eau Potable dans certaines localités de la Commune de Santchou, l'Entreprise « ETS HINTERLAND LOGISTICS AND SERVICES SARL » BP :9401 DOUALA tel : 675719440 est adjudicataire. Montant des offres TTC : -lot 1 : 20 000 000 ; -lot 2 : 8 500 000 ; -lot 3 : 6 000 000.

Le responsable de ladite Entreprise est attendu de toute urgence au Secrétariat Général de la Commune de Santchou pour souscription à la LETTRE COMMANDE y afférente.

SANTCHOU le 22 Mars 2019

Le MAIRE

EFON Guy

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 381 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 01 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 27/02/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEZAM [BAMENDA-BAFUT-WUM PK 51+385-RN11 (RING ROAD)], RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICE 2019, LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°25/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 du 27/02/2019 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum Pk 51+385-RN11 (Ring Road)], Région du Nord-Ouest, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
N° Lot	Type d'intervention	Portée (ml)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigés Et en FCFA	Observations
Lot uni-que	Reconstruction d'un ouvrage d'art dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum Pk 51+385-rn11 (Ring Road)], Région du Nord-Ouest.	14	ETS WALLANG RICHARD Tel : 679 87 46 35 BP : 5058 Douala	602 879 998	602 879 998	Délai d'exécution : 06 mois. Offre financière la moins-disante

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	ERICO & BROTHERS COMPANY	Offre financière non moins-disante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Marché.

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 2018/N° 00013/C/MINFI/SGPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00020/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2018 DU 19 DECEMBRE 2018 EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME PCP AFOP POUR LES EXERCICES 2018, 2019, 2020, 2021 ET 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du Pilotage C2D, communique :

Les Cabinet d'audits ci-après ont été pré-qualifiés, pour soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un auditeur en vue de mener un audit comptable et financier du programme PCP AFOP pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 ET 2022.

N°	CONSULTANTS	ADRESSES	TELEPHONE/FAX
1	MAZARS CAMEROUN	BP : 3791 DOUALA	233 424 247/656 876 303
2	AUDITEC FOIRIER INTERNATIONAL	BP : 12134 DOUALA	696 676 787/233 424 877
3	OKALLA AHANDA & ASSOCIES	BP : 12628 DOUALA	233427887/233428315
4	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CAEAC)	BP : 3223 DOUALA	233 421 698/233 426 783
5	ERNST & YOUNG CAMEROUN	BP : 3340 DOUALA	233 42 51 09
6	2AC INTERNATIONAL	9 avenue de Paris-94 300 Vincennes France	+33(0) 141 74 61 81 +33(0) 1 41 74 62 07

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à coté de l'OMS), B.P : 33 232, Tél/Fax : (237) 222-20- 30- 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com , dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué sera publié par tout où besoin sera./-

YAOUNDE le 22 Mars 2019

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° /12/C/C-NDOWCIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 36 03 641415 2250 821.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 2 : Ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL — NONKEE.

L'entreprise : ETS BG & FRERES, BP : 8157 Yaoundé, Tél : 699 84 20 94, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution
01	Ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL — NONKEE	Lot 2	ETS BG & FRERES BP : 8157 Yaoundé Tél : 699 84 20 94'	26 499 902	Quatre (04) mois

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, sont priés de passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. Il s'agit de:

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
01	Ouverture- réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL — NONKEE	Lot 2	FIRST SERVICES SarL,BP : 13145 Douala	Plus disant	Critère éliminatoire
02		Lot 2	Ets TIOFACK, BP : Yaoundé	Défaut de dépôt à temps de la Caution de soumission corrigée	Critère éliminatoire

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour le soumissionnaire n'ayant pas été retenu.

NDOM le 20 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION PARTIELLE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°41/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 09 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES PICK-UP A LA
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :
L'appel d'offres suscité est annulé partiellement, cette annulation concerne le lot 1.

Les entreprises ayant soumissionnés sont priés de venir retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION PARTIELLE DE L'APPEL D'OFFRES N°058/AONO/CUY/CIPM/2018
DU 07 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES
DE FIN D'ANNEE 2018 ET CAN TOTAL CAMEROUN 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

L'appel d'offres suscité est annulé partiellement, cette annulation concerne les lots 3 et 4.

Les entreprises ayant soumissionnés sont priés de venir retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°175/AONO/CUY/CIPM/2018 POUR LES TRAVAUX DE RECEPTACLES POUR BACS A ORDURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :
L'appel d'offres suscité a été annulé.

Les entreprises ayant soumissionnés sont priés de venir retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
184/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CLÔTURE AU CENTRE FITNESS DU PARCOURS VITA A YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise ARION Sarl pour un montant quarante-neuf millions cent dix-sept mille quatre cent trente-sept (49 117 437) francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai de six (6) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA

COMMUNIQUE N°0000656/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 03/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0000005/AONO/MINEE/PAEPYS /CSPM/18 DU 03 AOUT 2018 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE
D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU
PARC AUTOMOBILE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET
SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
1	CHANAS ASSURANCES S.A	18 580 923	12 mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de l'unité opérationnelle du PAEPYS pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par conséquent, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAEPYS sous quinzaine dès publication du présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Octobre 2018

Le DIRECTEUR DE PROJET

OMBALA DIEUDONNÉE

COMMUNE DE SANTCHOU

**COMMUNIQUE RELATIF L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 24/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE
CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Santchou (Autorité Contractante)

porte à la connaissance du public qu'à l'issue des travaux de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Menoua relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 du 24/01/2019 pour les travaux d'Electrification de certaines localités de la Commune de Santchou (MOKOT,NJINJANG,CAMP SODERIN), l'Entreprise « ETS TWO Z SARL » BP : 10333 DOUALA tel ; 677696293 est adjudicataire. Montant des offres TTC : -lot 1 : 22 835 510 ; -lot 2 : 19 900 000 ; -lot 3 : 8 950 000. Le responsable de ladite Entreprise est attendu de toute urgence au Secrétariat Général de la Commune de Santchou pour souscription à la LETTRE COMMANDE y afférente.

SANTCHOU le 22 Mars 2019

Le MAIRE

EFON Guy

COMMUNE DE BANGOU

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-BGOU/CIPM- TBEC/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE ETANGOU VILLE ; CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATOUGONG ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANGOU VILLE GROUPE I DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage communique :

Après examen détaillé des offres relatives à l'Appel d'Offres susmentionnée, l'attribution suivante a été faite :

LOT	Entreprise adjudicataire	PRIX LUS HTVA (FCFA)	PRIX CORRIGES (FCFA)	OBSERVATION
LOT 1	ETS JOSE ET FRERES Tél : 677 57 36 50 BP : 20269 Yaoundé	HTVA :20 963 810 TTC : 24 994 343	HTVA: 20 963 810 TTC : 24 994 343	1er Adjudicataire
LOT	Entreprise adjudicataire	PRIX LUS HTVA (FCFA)	PRIX CORRIGES (FCFA)	OBSERVATION
LOT 2	BOSTON TRADING BP : 145 Limbé Tél : 674 00 94 05	HTVA: 20 964 361 TTC :25 000 000	HTVA: 20 964 361 TTC : 25 000 000	1er Adjudicataire
LOT	Entreprise adjudicataire	PRIX LUS HTVA (FCFA)	PRIX CORRIGES (FCFA)	OBSERVATION
LOT 3	ETS ABC Tel : 699 96 44 13 BP : 112 Foumban	HTVA; 13 415 750 TTC: 15 998 282	HTVA :13 415 750 TTC:15 998 282	1er Adjudicataire

Par conséquent, les entreprises adjudicataires sont invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat. Par ailleurs, le.s entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au service des marchés de la commune de Bangou sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres pourront être détruites.

BANGOU le 22 Mars 2019

Le MAIRE

NANA CHARLES

COMMUNE DE BANGOU

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO A TSEMOHIA(LOT1); EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO DANS LE QUARTIER STEWE(3.85KM) (LOT2) ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE TSEKEM A TOP PAR BAPA(LOT3).. DANS LA COMMUNE DE BANGOU, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage communique;

Après examen détaillé des offres relatives à l'Appel d'Offres susmentionnée, l'attribution suivante a été faite :

LOT	Entreprise adjudicataire	PRIX LUS HTVA (FCFA)	PRIX CORRIGES (FCFA)	OBSERVATION
LOT 1	ETS CE& BTP Tél:673 373 673 BP : 812 Bafoussam	HTVA : 10 062 000 TTC : 11 998 935	HTVA : 10 062 000 TTC : 11 998 935	1er Adjudicataire
LOT 2	ETS CE & BTP Tél : 673 373 673 BP : 812 Bafoussam	HTVA : 22 640 000 TTC : 26 998 319	HTVA : 22 640 000 TTC : 26 998 319	1er Adjudicataire
LOT 3	EMIRATES ENERGIZING CAMEROUN Tel : 699 703 225 BP :484 Bafoussam	HTVA : 9 214 900 TTC : 10 988 768	HTVA : 9 214 900 TTC : 10 988 768	1er Adjudicataire

Par conséquent, les entreprises adjudicataires sont invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de lettre commande.

BANGOU le 22 Mars 2019

Le MAIRE

NANA CHARLES

COMMUNE DE BANGOU

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-BGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA PISTE AGRICOLE NTAMBA-MISSION CATHOLIQUE TCHI TCHI -NGWEDJO(LOT1) ET LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR NTAMBA - MISSION CATHOLIQUE TCHITCHI(LOT2) DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage communique :

Après examen détaillé des offres relatives au dossier d'appel d'offres susmentionnée, l'attribution suivante a été faite :

LOT	Entreprise adjudicataire	PRIX LUS HTVA (FCFA)	PRIX CORRIGES (FCFA)	OBSERVATION
LOT 1	BOSTON TRADING BP: 145 Limbé Tél : 674 00 94 05	HTVA: 16 343 815 TTC :19 490 000	HTVA: 16 343 815 TTC:19 490 000.	2ème Adjudicataire
	International Earth Links(IEL) Tél: 697 310 074 BP: 1137 Limbé	HTVA : 15 930 860 TTC: 18 997 551	HTVA: 15 930 860 TTC :18 997 551	1er Adjudicataire

LOT	Entreprise adjudicataire	PRIX LUS HTVA (FCFA)	PRIX CORRIGES (FCFA)	OBSERVATION
LOT 2	International Earth Links(IEL) Tél: 697 310 074 BP: 1137 Limbé	HTVA : 7 127 420 TTC :8 499 448	HTVA: 7 127 420 TTC ;8 499 448	1er Adjudicataire
	ETS POLYSERVICES	HTVA: 7 547 170 TTC :9 000 000	HTVA: 7 547 170 TTC :9 000 000	2ème Adjudicataire

NB : Compte tenu qu'aucune n'entreprise ne peut être adjudicataire de plus d'un lot, International Eart Links(IEL),Tel : 697 310 074 est adjudicataire du LOT 1 et ETS POLYSERVICE adjudicataire du LOT 2

Par conséquent, les entreprises adjudicataires sont invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat. Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au service des marchés de la commune de Bangou sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres pourront être détruites.

BANGOU le 22 Mars 2019

Le MAIRE

NANA CHARLES

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
151/AONR/CUY/CIPM/2018 DU 4 OCTOBRE 2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
FOURNITURE ET POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique:

Les prestations objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées au bureau d'études ECTA BTP pour un montant de vingt-cinq millions six cent cinq francs mille six cent cinquante-huit (25 605 658) francs CFA toutes taxes comprises, le délai est suivant les travaux.

Le bureau d'études est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point de la lettre commande.

Par ailleurs, le bureau d'études n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
157/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 9 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ
DES FRUITS AU PARCOURS VITA DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise ETS LE CONSTRUCTEUR pour un montant quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trente un (49 985 031) francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai de quatre (4) mois.

Ledit Etablissement est prié de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°013/AONR/CUY/CIPM/19 DU 08 JANVIER 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
RENFORCEMENT DE CERTAINS TRONCONS DE VOIRIES : RUE MANY EWONDO, RUE ANTOINE
ESSOMBA MANY, RUE JEAN ABANDA, RUE TSOUNGUI OLOA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées au bureau d'études BEC LA ROUTIERE pour un montant de quatre-vingt-douze millions deux cent quarante-un mille neuf cent soixante-deux (92 241 962) francs CFA toutes taxes comprises, le délai des prestations est celui des travaux.

Ledit bureau d'études est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements (Service Voiries et Réseaux Divers) de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point de son contrat.

Par ailleurs, les bureaux d'études n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 27 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA FOURNITURE
DES AGREGATS 4/7, 6/10 ET 0/31.5 POUR LES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE DE LA
VOIRIE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

La fourniture objet de la consultation suscitée a été attribuée à l'Etablissement la Maison du Gravier pour un montant deux cent sept millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille (207 495 000) francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai de douze (12) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°198/AONO/CUY/CIPM/18 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS
INFORMATIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise ETS TCHOUWO julienne pour un montant de trente-trois millions trois cent douze mille quatre cent quatre-vingt-huit (33 312 488) francs CFA toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution des travaux de deux (02) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point de son contrat.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA FOURNITURE DU BITUME 400/600 POUR LES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE DE LA VOIRIE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

La fourniture objet de la consultation suscitée a été attribuée à l'entreprise ALL ENGINEERING AND CONSULTING Sarl pour un montant de cent quarante-cinq millions huit cent quarante-trois mille trois cent quarante-six (145 843 346) francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai de douze (12) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 ET BITUME 35/50 POUR LES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE DE LA VOIRIE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

La fourniture objet de la consultation suscitée a été attribuée à l'entreprise CETP Sarl pour un montant de trois cent soixante-dix millions deux cent soixante-onze mille deux cent cinquante (370 271 250) francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai de douze (12) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE NDOM

ADDITIF N° 05/A DD/C- NDOM/CIPM/2019 DU 20/03/2019 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 08/C/C-NDOMICIPM/03-2019 DU 08 MARS 2019 AU PROFIT DU COMMUNIQUE N° 12/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 DU 20 MARS 2019 RELATIF À LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 36 03 641415 2250 821. LOT 2 : OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL- NONKEE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Au lieu de : COMMUNIQUE N° 08/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 du 08 Mars 2019, relatif à la publication des résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019, relatif aux travaux de réhabilitation de la voie d'accès au Cercle Municipal de NDOM (Lot 1). et d'ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL NONKEE (Lot 2). Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL, **Lancé en Procédure d'Urgence ;**

Lire plutôt : COMMUNIQUE N° 12/C/C-NDOWCIPM/03-2019 du 20 Mars 2019 relatif à la publication des résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019. relatif aux travaux de réhabilitation de la voie d'accès au Cercle Municipal de NDOM (Lot 1). et d'ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL — NONKEE (Lot 2), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL, **Lancé en Procédure d'Urgence.**

NDOM le 20 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/MINSANTE/CSPM/PNLP/18 DU 24 SEPTEMBRE 2018, RELATIF AU TRANSPORT D'UN
MILLION SOIXANTE-DEUX MILLE SEPT CENTS DIX-SEPT (1 062 717) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A
LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LA REGION DU SUD-OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'Appel d'Offres susvisé, le résultat ci-après :

Société	Montant TTC en FCFA	Délai	Classement
groupement Société des tablissements NDONGO ESSOMBA sarl & Société TOP PHYTO Sarl, BP: 4425 – Yaoundé Tel : 242 201 384	98 392 460	Vingt-huit (28) jours	adjudicataire

Le Mandataire du groupement Société des Etablissements NDONGO ESSOMBA sarl & Société TOP PHYTO Sarl, est invité à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél : 691145718 / 691147085, pour les formalités d'élaboration du Marché correspondant. /-

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINEE/CDPM /2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NKOOMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O EN UN (01) LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et So'o communique :

Par décision N°001/MP/J10/SP/2019 du 4 Avril 2019, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprise	Montant corrigé TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observation
Lot unique : Travaux de construction de deux (02) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine à Nkolya I (Elig Olounou) et à la résidence du Sous-Préfet de Nkolmetet	ETS MARTEAU SERVICES SARL Tel : 699 99 08 55 BP : 33192 yaoundé	16 994 976	Trois (03) mois	Adjudicataire

L'Entreprise ETS MARTEAU SERVICES SARL , est retenue pour l'exécution des travaux de construction de **deux (02) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine à Nkolya I (Elig Olounou) et à la résidence du Sous-Préfet de Nkolmetet** dans l'Arrondissement de Nkolmetet en un (01) lot unique, Département du Nyong et So 'o-Région du Centre.

Lot unique : Nkolya I (Elig Olounou) et à la résidence du Sous-Préfet de Nkolmetet , pour un montant toutes taxes comprises de Seize millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-seize (16 994 976) francs CFA et un délai d'exécution de **trois (03) mois**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture de Mbalmayo pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

MBALMAYO le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE DE BAYANGAM

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RO/DKK/ C.BYGAM/ SIGAM/ CDPM-KK/2019 DU 25 JANVIER 2019 POUR SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bayangam communique :

L'entreprise WINNER Sarl, BP : 6256 Douala est déclarée Adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres N°01/AONO/C.BYGAM /SG/SIGAM/CDPM/2019 du 25 JANVIER 2019 relatif au suivi et contrôle des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-khi, Région de l'Ouest. Ledit Adjudicataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Bayangam pour l'établissement de sa lettre commande conformément aux dispositions de l'Article 101 du Code des Marchés Publics.

BAYANGAM le 3 Avril 2019

Le MAIRE

NOUETSA Léopold Hyacinthe

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 058/AOIO/MINMAP/CCPMAI/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE MENDONG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise ETS MAITRISE/SHAANXI YASHENG CONSTRUCTION ENGINEERING pour un montant d'un milliard six cent trente-sept millions quatre-vingt-sept mille sept cent douze (1 637 087 712) francs CFA toutes taxes comprises (variante 1), pour un délai de douze (12) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 18 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

**ADDITIF N°019/2019 /UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°001/2019/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 18 MARS 2019, POUR LA FOURNITURE QUOTIDIENNE
DES REPAS AUX ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

14 Critère d'évaluation

1- Critères éliminatoires

A) PIECES ADMINISTRATIVES

- Absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, au delà du délai de 48 heures, accordé par la Commission lors de la séance d'ouverture des plis ;

B) OFFRES TECHNIQUES

- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures à savoir : la fourniture quotidienne de 500 repas ;
- Absence des fiches techniques des fabricants ;
- Non acceptation des conditions du contrat (paraphe de toutes les pages et signature des dernières pages à la fois du CCAP et des Spécifications Techniques) ;
- Non respect de plus de trois des sept critères techniques énoncés dans le RPAO (Enveloppe B, de b.1 à b.7) ;

C) OFFRES FINANCIERES

- Absence de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;
- Absence de prix forfaitaire dans le bordereau de prix unitaire ;
- Absence du détail estimatif et quantitatif.

D) TOUTES PIECES

- Fausses déclarations ;
- Falsification des pièces ;

NGAOUNDERE le 1 Avril 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 002/CNCC/DG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONO N° 001/A0NO/CNCC/CIPM/2019 DU 1ER MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). LOT 1 : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ; LOT 2 : RENOUVELLEMENT ET ACQUISITION DE LICENCES ET LOGICIELS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communiqué :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné **est attribué** comme suit :

LOT	LOT 1	LOT2
Montant TTC de la lettre commande en franc CFA	17 702 663 (Dix sept millions sept cent deux mille six cent soixante trois)	14 429 250 (Quatorze millions quatre cent vingt neuf mille deux cent cinquante)
Délai de livraison	Trente (30) jours	Sept (07) jours
Attributaire	ENSERBAT SARL BP : 3 037 Douala Tél : 669 99 30 45	ISSAP MULTIMEDIA & SERVICES BP : 4 849 Douala Tél : 669 97 60 22

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

DOUALA le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.PHASE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Haute-Sanaga, à Nanga-Eboko, communique :

Par DECISION N°01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2019 DU 01 avril 2019

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Observations
ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES BP: 2190 Yaoundé	39 555 255	39 555 255	- RAS et Moins-Disant

Le soumissionnaire **ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES BP : 2190 Yaoundé**, est retenu pour les travaux de construction de la Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock dans le Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant **de trente-neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante-cinq (39 555 255) F CFA, TTC pour la 1^{ère} phase et un délai de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la **Préfecture de Nanga-Eboko** pour l'établissement du marché correspondant. Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

NANGA-EBOKO le 1 Avril 2019

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

COMMUNE DE SANTCHOU

**COMMUNIQUE RELATIF L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001
/DC/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES FOURNITURES EN MATÉRIEL
MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FONDONERA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Santchou (Autorité Contractante)

porte à la connaissance du public qu'à l'issue des travaux de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Menoua relatifs à la demande de cotation N° 001 /DC/C.SU/SG/CDPM/2019 du 18 Février 2019 pour l'Equipement des Fournitures en Matériel médical du Centre de Santé Intégré de FONDONERA dans la Commune de SANTCHOU, l'Entreprise « TOPO & LAB CENTER. Yaoundé Nsimevong tel : 674554297 est adjudicataire. Montant de l'offre TTC : 7 919 171 (SEPT MILLIONS NEUF CENT DIX NEUF MILLE CENT SOIXANTE ONZE FRANCS CFA). Le responsable de ladite Entreprise est attendu de toute urgence au Secrétariat Général de la Commune de Santchou pour souscription à la LETTRE COMMANDE y afférente.

SANTCHOU le 15 Mars 2019

Le MAIRE

EFON Guy

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°006PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA
CONSULTATION N°006/AC/DC/SIC/CIPM /2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DU MOBILIER DE BUREAU AU TITRE DE L'EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

Lot unique	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC en FCFA	Délai
Acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) du mobilier de bureau au titre de l'exercice 2019		GROUPE DEGAULLE SARL Boîte Postale : 12 604 Yaoundé	18 591 075	Vingt (20) jours

Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre-Commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Dépasser ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BENGONO GABRIEL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°006PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA
CONSULTATION N°006/AC/DC/SIC/CIPM /2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DU MOBILIER DE BUREAU AU TITRE DE L'EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

Lot unique	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC en FCFA	Délai
Acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) du mobilier de bureau au titre de l'exercice 2019		GROUPE DEGAULLE SARL Boîte Postale : 12 604 Yaoundé	18 591 075	Vingt (20) jours

Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre-Commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Dépasser ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BENGONO GABRIEL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

DECISION N°39/D/C.BTA1ER/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION ES LETTRES-COMMANDES ÀLAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ANO/CBAT 1ER/CDPMP-LD/2019 DU 28//01/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE ET D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE BERTOUA 1ER FINANCEMENT: BIP, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Autorité Contractante;

DECIDE:

Article 1er :Les Lettres-Commandes objets de l'Avis d'Appel d'offre ressusvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-apres :

Lot 1: Réhabilitation de la piste agricole NKOLBIKON-KPWANDJANG

Attributaire: **ETS KADIRI & FILS** TEL. 699 426 904

Montant (TTC): **15 000 000**

Délai (mois) **03**

Lot 2: Réhabilitation de la piste agricole de la route communale KOUME (entrée TOK)-ekounou

Attributaire: **ETS KADIRI & FILS** TEL. 699 426 904

Montant (TTC) **27 778 000**

Délai (mois): **03**

BERTOUA le 28 Février 2019

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE BANGOU

DECISION PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO A TSEMOHIA (LOT 1) : EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO DANS LE QUARTIER STEWE (3,85KM) (LOT 2) ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE TSEKEM A TOP PAR BAPA (LOT 3). DANS LA COMMUNE DE BANGOU. REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,

Vu La constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portent Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle

de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu l'appel d'offre National ouvert n°02AONO/C-BGOU/CIPM/2019 du 13/02/2019 pour les travaux d'extension du réseau électrique eneo

à tsemohia (lot1) ; extension du réseau électrique eneo dans le quartier stewe (3.85km) (lot2) électrification de la localité tsekem a top

par bapa (lot3), l'Appel d'Offres suscitée ;

Considérant Le procès-verbal N°03/PV/CIPM-Bangou/2019 du 21/03/2019 de la séance de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Bangou.

DECIDE

Article 1 : Les marchés objet du dossier d'appel d'offre susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux établissements ci-dessous indiqué :

LOT	Entreprise adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTT (FCFA)	Délai d'exécution
LOT 1	ETSCE& BTP Tél:673 373 673 BP : 812 Bafoussam	10 062 000 (dix millions soixante-deux mille).	11 998 935 (Onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente Cinq).	(03) trois mois
LOT 2	ETS CE & BTP Tél : 673 373 673 BP : 812 Bafoussam	22 640 000(Vingt-deux millions six cent quarante mille)	26 998 vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent dix-neuf)	(03) trois mois
LOT 3	EMIRATES ENERGIZING CAMEROUN Tél : 699 703 225 BP :484 Bafoussam	9 214 900(neuf millions deux cents quatorze mille neuf cent)	10 988 768 (dix millions neuf cent quatre-vingt-huit mille sept cent soixante-huit)	(03) trois mois BANGUE Le MAIRE NANA CHARLES

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MESSOK

DECISION MUNICIPALE N°.018/DM/C/MSK/SG/2019 DU 12 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 001-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/02/2019 (02) EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE 'CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE KOUNGOULOU (LOT 1) DE KARAGOUA (LOT 2) ET DE NKËUADINAKO (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK

(AUTORITE CONTRACTANTE)

DECIDE ;

Article Premier: Les Etablissements **SOGITEC SARL** sont retenus pour les travaux de Construction d'un Bloc de deux (02) Les SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE KARAGOUA 17 480 291 (Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt mille deux cent quatre-vingt-onze) francs CFA calendaires quatre-vingt-onze) francs CFA et un délai d'exécution de cinq (05) mois calendaires

Article 2 • La présente décision sera enregistrée et publiée partout besoin sera. /.

MESSOK le 12 Mars 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE MESSOK

DECISION MUNICIPALE N°.19/DM/C/MSK/SG/2019 DU 12 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK

**AUTORITE CONTRACTANTE)
DECIDE:**

Article Premier: Les Etablissements SISERCO sont retenus pour L'Equipement matériel médical D'ARRONDISSEMENT de MESSOK, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique) pour un montant TTC de : 14 819 000 (Quatorze millions huit cent dix-neuf mille) francs CFA et un délai d'exécution de **trois 03) mois calendaires**

Article 2? la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

MESSOK le 12 Mars 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

DECISION N°047 /D/C.BTA 1ER /SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CBTA 1ER/CDPMP-LD/2019 DU 30/01/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLÔTURES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er} DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE BERTOUA 1ER.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Autorité Contractante ;

DECIDE :

Article 1er: Les Lettres-Commandes objets de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après:

LOT1: construction d'une cloture à l'école Publique de KOUME BONIS

ATTRIBUTAIRE: **ETS KADIRI & FILS** TEL.699 426 904

MONTANT (TTC): **28 546 661**

DELAJ(mois): **04**

LOT2: CONstruction d'une cloture à l'Ecole Publique de MOKOLO 4

ATTRIBUTAIRE: **ETS E.C.S.B** TEL. 675 557 351

MONTANT: **29 993 378**

Délai (mois): **04**

BERTOUA le 28 Février 2019

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE MESSOK

DECISION MUNICIPALE N° 15/DM/C/MSK/SG/2019 DU 20 FÉVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 09/01/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANAM-BIZAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK
(AUTORITE CONTRACTANTE)

DECIDE:

Article premier : Les Etablissements **OTONGO ADA SARL** sont retenus pour l'EXECUTION des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANAM-BIZAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST pour un montant TTC de : **27 777063 (Vingt-sept millions sept cent soixante-dix-sept mille soixante-trois) francs CFA** et un délai d'exécution de trois(03)mois calendaires.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

MESSOK le 20 Février 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE BANGOU

DECISION PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BANGOU VILLE; ONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATOUGONG ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANGOU VILLE GROUPE I DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,

Vu La constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions
de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portent Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances,
au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 201 9;

Vu l'appel d'offre National ouvert N°01/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2019 du 13/02/2019 pour les travaux

de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle Bilingue de Bangou ville (loti), à l'école maternelle bilingue
de Batougong(lot2) et d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique de Bangou ville groupe I(lot3) dans
la commune de Bangou.

Vu Le procès-verbal N°03/PV/CIPM-Bangou/2019 du 21/03/2019 de la séance de la Commission Interne de Passation
des Marchés Publics auprès de la commune de Bangou.

DECIDE

Article 1 : Les marchés objet du dossier d'appel d'offre susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux établissements ci-dessous indiqué :

LOT	Entreprise adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTT (FCFA)	Délai d'exécution
LOT 1	ETS JOSE ET FRERES Tél : 677 57 36 50 BP : 20269 Yaoundé	20 963 810 (vingt millions neuf cent soixante-trois mille huit cent dix).	24 994 343(vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt quatorze mille trois cent quarante-trois)	(03) trois mois
LOT 2	BOSTON TRADING BP: 145 Limbé Tél : 674 00 94 05	20 964 361(Vingt millions neuf cent soixante-quatre mille trois cent soixante un)	25 000 000(vingt-cinq millions)	(03) trois mois
LOT 3	ETS ABC Tél : 699 96 44 13 BP : 112 Fouban	13 415 750(Treize millions quatre cent quinze mille sept cent cinquante)	15 998 282(Quinze millions neuf cents quatre-vingt-dix-huit mille deux cents quatre-vingt- deux)	(03) trois mois <i>BANGOU le 22 Mars 2019</i> <i>Le MAIRE</i>

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NANA CHARLES

COMMUNE DE MESSOK

DECISION MUNICIPALE N°.19/DM/C/MSK/SG/2019 DU 12 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK

**AUTORITE CONTRACTANTE)
DECIDE:**

Article Premier: Les Etablissements SISERCO sont retenus pour L'Equipelement matériel médical D'ARRONDISSEMENT de MESSOK, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique) pour un montant TTC de : 14 819 000 (Quatorze millions huit cent dix-neuf mille) francs CFA et un délai d'exécution de **trois 03) mois calendaires**

Article 2? la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

MESSOK le 12 Mars 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE BANGOU

DECISION PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBGOU/CIPM/2019 DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA PISTE AGRICOLE NTAMBA-MISSION CATHOLIQUE TCHI TCHI -NGWEDJO(LOT1) ET LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR NTAMBA - MISSION CATHOLIQUE TCHITCHI(LOT 2)DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,

Vu La constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portent Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle

de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 201 9;

Vu l'appel d'offre National ouvert n°03AONO/C-BGOU/CIPM/2019 du 13/02/2019 pour les travaux de construction d'un ponceau sur la piste

agricole ntamba-mission catholique tchi ichi –ngwedjo (lot1) et la réhabilitation de la piste agricole carrefour ntamba - mission

catholique tchitchi (lot 2)dans la commune de Bangou. ;

Considérant Le procès-verbal N°03/PV/CIPM-Bangou/2019 du 21/03/2019 de la séance de la Commission Interne de Passation

~~des Marchés Publics auprès de la commune de Bangou.~~



DECIDE

Article 1 : Le Lot1 et Lot 2 objet du dossier d'appel d'offre susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux établissements ci-dessous indiqué :

Entreprise adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTT (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1 : International Earth Links (IEL) Tél: 697 310 074 BP: 1137 Limbé	15 930 860 (quinze millions neuf cent trente Mille huit cent soixante).	18 997 551(Dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent cinquante un).	(03) trois mois
ETS POLYSERVICES Lot 2	7 547 170(Sept millions cinq cent quarante-sept mille cent soixante-dix)	9 000 000(Neuf millions)	(03) trois mois

BANGOU le 22 Mars 2019

Le MAIRE

NANA CHARLES

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE SANTCHOU

DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/C.SU/SG/2019 DU 22/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 24 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU (MOKOT, NJINJANG, CAMP SODERIN), DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Santchou (Autorité Contractante),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant le régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret n°2003/65 /PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant

création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu le l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux

marchés publics ;

Vu l'Arrêté N°00000181/MINATD/E)CTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal

du 30/09/2013 dans la Commune de Santchou Département de la Menoua, Région de l'Ouest ;

Vu l'arrêté n°0204/A/MIMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès

des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement

Vu La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques

des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 JANVIER 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres

organismes subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer à la signature et à la publication

du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire N°001885/LC/MINDDEVEL/SG du 10 octobre 2018 relatif à la préparation du budget des CTD ;

Vu le procès-verbal N°0015558 du 11 mars 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Menoua portant

proposition d'attribution ;

Considérant la dotation budgétaire y afférent,

DECIDE.

ARTICLE 1er : le prestataire ci-après a été retenu adjudicataire des marchés des travaux relatifs à l'appel d'offre pour les travaux d'électrification de certaines localités de la Commune de Santchou ainsi qu'il suit :

DENOMINATION DE LA DEMANDE DE COTATION	ENTREPRISE	LOT	MONTANT TTC (en Fcfa)	DELAÏ D'EXECUTION
TRAVAUX d'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU (MOKOT, NJINJANG, CAMPSODERIN) DEPARTEMENT DE LA MENOUE, REGION DE L'OUEST.	ETS TWO Z SARL BP : 10333 DOUALA Tel: 677 69 62 93	1	22 835 510	90 JOURS
		2	19 900 000	90 JOURS
		3	8 950 000	90 JOURS

SANTCHOU le 22 Mars 2019

Le MAIRE

EFON Guy

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE SANTCHOU

DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/C.SU/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 2S JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Santchou (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant le régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret n°2003/65 /PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant

création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu le l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux

marchés publics ;

Vu l'Arrêté N°00000181/MINATD/E)CTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal

du 30/09/2013 dans la Commune de Santchou Département de la Menoua, Région de l'Ouest ;

Vu l'arrêté n°0204/A/MIMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès

des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement

Vu La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques

des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 JANVIER 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres

organismes subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer à la signature et à la publication

du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire N°001885/LC/MINDDEVEL/SG du 10 octobre 2018 relatif à la préparation du budget des CTD ;

Vu le procès-verbal N°0015559 du 12 mars 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Menoua portant

proposition d'attribution ;

Considérant la dotation budgétaire y afférent,

DECIDE.

ARTICLE 1er : le prestataire ci-après a été retenu adjudicataire des marchés des travaux relatifs à l'Appel d'offres national ouvert pour les travaux d'approvisionnement en eau potable de certaines localités de la Commune de Santchou ainsi qu'il suit :

DENOMINATION DE LA DEMANDE DE COTATION	ENTREPRISE	LOT	MONTANT TTC (en Fcfa)	DELAÏ D'EXECUTION
--	------------	-----	-----------------------	-------------------

TRAVAUX d'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST	ETS HINTERLAND LOGISTICS AND SERVICES SARL BP: 9401 DOUALA Tel: 675 719 440	1	20 000 000	90 JOURS
		2	8 500 000	90 JOURS
		3	7 500 000	90 JOURS

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/20/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 36 03 641415 2250 821.LOT 2 : OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL — NONKEE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial > Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM

Vu la Circulaire N°0 0 1/C/MINFI du 2 8/1 2/2 0 1 8 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019. relatif aux travaux de réhabilitation de la voie d'accès au Cercle Municipal de NDOM (Lot 1), et d'ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL — NONKEE (Lot 2). Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL; Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 28 Février 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à l'entreprise **ETS BG & FRERES, BP : 8157 Yaoundé, Tél : 699 84 20 94** . pour un montant de **26 499 902 (Vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent deux) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 20 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 68 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 01 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 27/02/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEZAM [BAMENDA-BAFUT-WUM PK 51+385-RN11 (RING ROAD)], RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICE 2019, LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/022 du 10 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°000000017/D/MINMAP/SG/DAJ du 15 janvier 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°25/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 du 27/02/2019 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum Pk 51+385-RN11 (Ring Road)], Région du Nord-Ouest;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 042/PV/CMPM-TI/MINTP du 27 mars 2019 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 014/L/P/CMPM-TI/MINTP du 27 mars 2019 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art
JDM n° 1780 du 5 Avril 2019

Page 143 sur 177



dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum Pk 51+385-RN11 (Ring Road)], Région du Nord-Ouest:

N° Lot	Type d'intervention	Portée (ml)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant en lettre TTC Corrigé en FCFA	Observations
Lot uni-que	Reconstruction d'un ouvrage d'art dans le Département de la Mezam [Bamenda-Bafut-Wum Pk 51+385-rn11 (Ring Road)], Région du Nord-Ouest	14	ETS WALLANG RICHARD Tel : 679 87 46 35 BP : 5058 Douala	602 879 998	Six cent deux millions huit cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre dix huit	Délai d'exécution : 06 mois.

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter

à la Sous-Direction des Marchés Publics,
pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINEE/CDPM /2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O EN UN (01) LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Vu la constitution ;
 Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application de régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en fugueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;
 Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
 Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier ministre chef du gouvernement ;
 Vu le décret n°2012/075 DU 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des établissements publics administratifs des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;
 Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
 Vu le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés en date du 01 Avril 2019.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieux d'exécution	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique : Travaux de construction de deux (02) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine à Nkolya I (Elig Olounou) et à la résidence du Sous-Préfet de Nkolmetet	ETS MARTEAU SERVICES SARL Tel : 699 99 08 55 BP : 33192 yaoundé	16 994 976	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE BAYANGAM

DECISION MUNICIPALE 13/DM/2019/SG/CBYGAM PORTANT RÉATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RELATIF AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST SOUS FINANCEMENT DU FONDS ROUTIER AU TITRE DEL'EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAYANGAM

Vu la Constitution;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la commune rurale de Bayangam et déterminant son ressort territorial ;

Vu le décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine aux fonctions de Préfet

du département du KOUNG-KH ;

vu l'arrêté N°0000001S/A/MINATD/DCTD du 10 Novembre 2015, constatant l'élection du maire NOUETSA Léopold Hyacinthe ;

vu la Décision Municipale 11/DM/2019/SG/CBYGAM Portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres relatif au suivi et contrôle des travaux d'entretien

courant et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-khi, région de l'ouest sous financement du Fonds Routier

vu la Décision Municipale /DM/2019/SG/C.BYGAM Portant mise en demeure et annulation de la

décision d'attribution de l'Avis d'Appel d'Offres relatif au suivi et contrôle des travaux d'entretien courant

et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-khi, région de l'ouest sous

financement du Fonds Routier au titre de l' Exercice 2019 ;

au titre de l'Exercice 2019 ;

Vu les prévisions budgétaires de l'exercice 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er.- Suite à la Décision Municipale /DM/2019/SG/CBYGAM. Portant mise en demeure et annulation de la décision d'attribution de l'Avis d'Appel d'Offres à la première entreprise adjudicataire de la prestation de suscité, le Maire de la Commune Bayangam, conformément aux dispositions réglementaires réattribue l'Appel à concurrence à la seconde l'entreprise dénommée WINNER Sarl, BP : 6256 Douala.

Article 2 : Le montant du présent Avis d'Appel d'Offres est arrêté à la somme de vingt million cent cinq mille cinq cent cinquante (20 105 550) Francs Cfa Toutes Taxes Comprises.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAYANGAM le 3 Avril 2019

Le MAIRE

NOUETSA Léopold Hyacinthe

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

DECISION N°003/CNCC/DG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE SUITE À L'AONO N° 001/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 1ER MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC).LOT1 : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ;LOT2 : RENOUVELLEMENT ET ACQUISITION DE LICENCES ET LOGICIELS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2005/008 du 30 décembre 2005 portant loi de finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n° 2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision n° 0142 /D/MINMAP/SG/DAJ du 30 Juillet 2013 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun;

Décide :

Article 1 : Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné **est attribué** comme suit :

LOT	LOT 1	LOT2
Montant TTC de la lettre commande en franc CFA	17 702 663 (Dix sept millions sept cent deux mille six cent soixante trois)	14 429 250 (Quatorze millions quatre cent vingt neuf mille deux cent cinquante)
Délai de livraison	Trente (30) jours	Sept (07) jours
Attributaire	ENSERBAT SARL BP : 3 037 Douala Tél : 669 99 30 45	ISSAP MULTIMEDIA & SERVICES BP : 4 849 Douala Tél : 669 97 60 22

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SUBDIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE MBANDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA - REGION DU CENTRE.PHASE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret **N° 2018/190 du 02 mars 2018** ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le Décret n° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination des préfets ;
- Vu** le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics** ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08mars 2012modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** la Lettre Circulaire n° **0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juil 2018** précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° **2018/366 du 20 juin 2018portant code des Marchés Publics**
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire **N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018** portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour **l'exercice 2019** ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert **N°01/AONO/MINAT/RCE/DHS/P/CDPM-HS/2018 du 20 septembre 2018 (en procédure d'urgence)** pour les travaux de construction de la Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock dans le Département de la Haute-Sanaga- Région du Centre.**PHASE II**

DECIDE :

Article 1 –Le soumissionnaire **ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES BP : 2190 Yaoundé**, est retenu pour les travaux de construction de la Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock dans le Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant de **trente-neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante-cinq (39 555 255) F CFA, TTC** pour la 2^{ème} phase et un **délai de trois (03) mois calendaires**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NANGA-EBOKO le 1 Avril 2019

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N° 011/DG/SIC/2019 DU 04 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/AC/DC/SIC/CIPM /2019 DU 29 JANVIER 2019 RELATIVE À L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DU MOBILIER DE BUREAU AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n° 0261/CA/SIC/2006 du 24 janvier 2006 du Conseil d'Administration portant élection du Président du Conseil d'Administration ;

Vu la Résolution n° 0011/CA/SIC/2012 du 12 Mars 2012 du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ;

Vu la Résolution n°029/CA/SIC/2018 du 31 juillet 2018, Modifiant et Complétant le Régime Général des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu la Demande de Cotation N°006/AC/DC/SIC/CIPM/2019 du 29 janvier 2019 pour l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) du mobilier de bureau au titre de l'exercice 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de la Demande de Cotation N°006/AC/DC/SIC/CIPM/2019 du 29 janvier 2019 pour l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) du mobilier de bureau au titre de l'exercice 2019, conformément à l'allotissement suivant :

Lot unique	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC en FCFA	Délai
Acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) du mobilier de bureau au titre de l'exercice 2019		GROUPE DEGAULLE SARL Boîte Postale : 12 604 Yaoundé	18 591 075	Vingt (20) jours

Article 2 : Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre-Commande.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BENGONO GABRIEL

COMMUNE DE BAYANGAM

DECISION MUNICIPALE N°12/DM/2019/SG/CBYGAM PORTANT MISE EN DEMEURE ET ANNULATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DEL'AVIS D'APPEL D'OFFRES RELATIF AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST SOUS FINANCCMENT DU FONDS ROUTIER AU TITRE DE L'EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAYANGAM

Vu la Constitution;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la commune rurale de Bayangam et déterminant son ressort territorial ;

Vu le décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine aux fonctions de Préfet

du département du KOUNG-KH ;

vu l'arrêté N°0000001S/A/MINATD/DCTD du 10 Novembre 2015, constatant l'élection du maire NOUETSA Léopold Hyacinthe ;

vu la Décision Municipal N°11/DM/2019/SG/CBYGAM Portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres relatif au suivi et contrôle des travaux d'entretien

courant et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-khi, région de l'ouest sous financement du Fonds Routier

vu la Décision Municipal N° 12/DM/2019/SG/C.BYGAM Portant mise en demeure et annulation de la

décision d'attribution de l'Avis d'Appel d'Offres relatif au suivi et contrôle des travaux d'entretien courant

et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-khi, région de l'ouest sous

financement du Fonds Routier au titre de l' Exercice 2019 ;

au titre de l'Exercice 2019 ;

Vu les prévisions budgétaires de l'exercice 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er. - Suite au constat du non retrait de la notification de la décision d'attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO /C.BYGAM/SG/SIGAM/CDPM/2019 du 25 JANVIER 2019, pour le suivi et contrôle des travaux d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-khi, Région de l'ouest sous financement du Fonds Routier au titre de l'Exercice 2019.

Article 2 : compte tenu des contraintes environnementales et exigences des dispositions du Code des Marchés Publics en son article 101 alinéa 1, 2, et 4, la consommation globale des délais étant expirée, le Maire (Maître d'ouvrage) de la Commune Bayangam, décide de mettre en demeure l'entreprise
DIDON CONSEILS Sari, BP : 30 011 Yaoundé, TEL : 222 20 69 09 et d annuler la décision d'attribution y relative.

BAYANGAM le 3 Avril 2019

Article 3 : En raison des urgences observées pour un prompt démarrage des travaux, le présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert est attribué à l'entreprise WINNER Sari, BP: 6256 Douala classée seconde suite à l'analyse des offres financières.

NOUETSA Léopold Hyacinthe

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/22/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 3 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2); DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2225 821. LOT 3 : CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

VVu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de
la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°00 1/C/MINFI du 2 8/1 2/2 0 1 8 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019. relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de KAY NYAANG (lot 1) et à l'EM Anglophone de LOG MANDENG (lot 2) ; de la construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG (lot 3) et de la réhabilitation du Logement Communal (lot 4), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL;
Considérant le Procès-Verbal de la session N°005/02ICND/CIPM/2019 du 28 Février 2019 ;
Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1er : Le Lot 3 de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 20 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/21/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP À NDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°20 1 8/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATDIDCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de

la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/1 2/201 8 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques

pour l'exercice 2019 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019, relatif aux travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NGIBO (KOMBE 2) (lot 1), de EPAKO à l'EM (lot

2), de LOG NOO (lot 3), de LOG SAGAL (lot 4) et de BODI (IKOLLONG) (lot 5) et extension de l'AEP à NDOM (lot 6),

Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 28 Février 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Le Lot 3 de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 20 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/22/DM/CND/CIPM PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°08/M/AONO/C-NDOM/M/CIPM/2018, ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/C-NDOM/CIPM /2018 DU 31 AOÛT 2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 13 FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (NDOG BAKENIN-N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM- FEICOM, EXERCICE 2018-2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°0011C/MINFI du 28/12/2018, portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°008/AONO/C-NDOM/CIPM /2018 du 31 Août 2018, lancé en Procédure d'urgence pour la construction de 13 forages équipés de PMH dans les localités de BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG — LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (NDOG BAKENIN-N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Considérant l'Ordre de Service Provisoire de Démarrer les Travaux N°11/0SPDT/C-NDOM/CIPM/2018 du 17 Déc. 2018 ;

Considérant la Mise en Demeure N°01/2019/MED/CND/SG/CCD du 22 Janvier 2019 ;

Considérant le PROCES VERBAL du 22 Mars 2019, relatif à l'évaluation des travaux relatifs à la Construction de treize (13) forages équipés de PMH dans les localités de BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (NDOG BAKENIN-N'NIGBE) - SONG TCHAPAG, projets financés par la Commune de NDOM et le FEICOM
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Le Marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé, lancé en procédure d'urgence et attribué à l'entreprise **GROUPE WELFARE CHANNEL, BP : 518 Bertoua, Tél : 699 36 62 97**, pour un montant de **120 250 056 (Cent vingt millions deux cent cinquante mille cinquante-six) Francs CFA TTC**, délai d'exécution de **Six (06) mois**, est résilié à compter de la date de signature de la présente décision.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 25 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°008 /2019/EDC/DG/DEP/SPM ADDITIF N° 003 DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AOIO/EDC/CIPM/2018 DU 12 DECEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES STATIONS METEOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA SANAGALE MAÎTRE D'OUVRAGE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)
COMMUNIQUE :LES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'APPEL D'OFFRES CITÉ CI-DESSUS, SONT INFORMÉES DE CE QUI SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres		
Au lieu de ... N/A		
Lire plutot Modification des clauses 28.5 et 28.6 du CCAP relatives au remplacement des fournitures ou les pièces défectueuses		
Référence dans le DAO	Délai de réparation ou de remplacement initial des fournitures ou des pièces défectueuses	Nouveau délai de réparation ou de remplacement des fournitures ou des pièces défectueuses
Page 139 du DAO (clauses 28.5 et 28.6 du CCAP)	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : 30 jours	Le nouveau délai de réparation ou de remplacement à reconsidérer est d 60 jours
Le reste sans changement.		

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

ADDITIF N° 01/AONO/ CHC /HILTON/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DANS LE DAO N°01/AONO/CHC/HILTON/2019 DU 26 FEVRIER 2019 A L'ATTENTION DE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°_01/AONO/CHC/HILTON/2019 DU 26 FÉVRIER 2019 POUR LE REMPLACEMENT DES TABLEAUX GENERAUX BASSE TENSION DU HILTON YAOUNDÉ SUITE AUX AMENDEMENTS DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE (ARMP-CENTRE), LE MAÎTRE D'OUVRAGE TIENT À APPORTER EN ADDITIF AU DAO DE RÉFÉRENCE LES PRÉCISIONS SUIVANTES :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau des Marchés Publics de la Préfecture de Mbalmayo sur présentation d'une quittance de versement à la Recette de Finance de Mbalmayo d'une somme non remboursable de trente mille(30 000) francs F CFA correspondant au frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).
	Lire plutot Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, Adresse <u>E -mail</u> : emile.akono@hilton.com, karim.tch
2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres
Lire plutôt
Ø Sur la distinction entre l'Autorité Contractante et le Maître d'Ouvrage :

Vu L'art 5 (e) du code n° 2018/366 du 20 Juin 2018, « l'autorité contractante comme la personne physique habilitée à conduire le processus de contractualisation et à signer les marchés y relatifs ; Il s'agit des Maîtres d'ouvrage et des Maîtres d'ouvrage Délégués ».

Vu l'art 5 (l) le « Maître d'Ouvrage est le Directeur Général d'une entreprise, représentant la structure bénéficiaire des prestations prévues dans le marché ».

Vu l'article 5 (m) « le Maître d'Ouvrage Délégué: personne exerçant en qualité de mandataire du Maître d'Ouvrage, une partie de ses attributions.

Vu l'art 2 du Guide des procédures de passation des Marchés (annexe de la résolution du conseil d'Administration n°133/CHC/CA/2018 « le Maître d'Ouvrage est le Directeur Général de CHC-SA » ;

En conclusion, CHC-SA mise sur pieds par une assemblée générale constitutive, elle n'a pas encore de Directeur Général, mais un Coordonnateur Général de Activités, de ce fait, le Directeur Général du Hilton Yaoundé est Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante.

Ø Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres :
L'art 4 :

4.2 En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après.

a. un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible conformément à la convention, de financement.

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des Marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité ou l'autorité directe de l'Autorité Contractante du Maître d'Ouvrage.

L'art 15.6 : Pour les Appels d'Offres Nationaux, la monnaie utilisée est le Franc CFA.

L'art 26.1 : Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique. Sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des marchés publics.

Pièce n° 3 : Règlement particulier d'Appel d'offre

Point 22.2 : Les offres devront être déposées au plus tard le **17 Mai 2019 à 15h00** au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé (B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : emile.akono@hilton.com).

Point 25.1 : L'ouverture des plis se fera le **17 Mai 2019 au Hilton Yaoundé** dans une salle qui sera déterminée séance tenante (B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : emile.akono@hilton.com).

Ø Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
Art 29' (Nouveau) : Assurances des ouvrages et responsabilités civiles (45 CCAG)

Dans les quinze (15) jours à compter de la notification du marché, et avant tout démarrage des travaux, l'entrepreneur et, le cas échéant, les sous-traitants, devront justifier auprès du Maître d'Ouvrage, sur la demande du chef de service du marché, des assurances de responsabilité civile et tous risques chantiers, garantissant le maître d'ouvrage contre toute perte ou dommage survenant aux ouvrages et aux tiers jusqu'à la réception provisoire des travaux ou à l'expiration du délai de garantie si le marché prévoit un tel délai, et des assurances couvrant le cas échéant, la responsabilité décennale. Ces assurances devront être souscrites auprès des compagnies agréées et installées au Cameroun.

29'1: Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent Marché pour les montants minimum indiqués ci-après dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification du marché:

- Assurance responsabilité civile, chef d'entreprise : 10 Millions ;
- Assurance "Tous risques chantier" : 50 Millions ;
- Assurance couvrant la responsabilité décennale, 10 Millions.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

COMMUNE DE BAKOU

ADDITIF N° 02/AD/CBKOU/CDDM/2019 A UAVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/BKOU/SG/CDPM-AI/2019 EN PROCÉDURE NORMALE RELATIF À LA RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE BAKOU, DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir au secrétariat du Maire de Bakou au plus tard le 16/04/2019 à 10 heures 30 minutes soit parposte en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/BKOU/SG/CDPM-AI/2019 relatif à la réhabilitation de l'adduction d'eau potable de Bakou, Département du Haut-Nkam » «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir au secrétariat du Maire de Bakou au plus tard le 07/05/2019 à 10 heures 00 minute soit parposte en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/BKOU/SG/CDPM-AI/2019 relatif à la réhabilitation de l'adduction d'eau potable de Bakou, Département du Haut-Nkam » «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

BAKOU le 5 Avril 2019

Le MAIRE

EMEDEC Charles

COMMUNE DE BAKOU

ADDITIF N° 03/AD/CBKOU/CDDM/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 DU 29/03/2019 RELATIF A L'ELECTRIFICATION RURALE CENTRE VILLE - QUARTIER NGASI DANS LA COMMUNE DE BAKOU. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir au secrétariat du Maire de Bakou, au plus tard le 16/04/2019, à 10 heures ; soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 relatif à l'électrification rurale centre ville - quartier NGASI dans la commune de BAKOU, département du Haut-Nkam » «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir au secrétariat du Maire de Bakou, au plus tard le 07/05/2019, à 10 heures ; soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 relatif à l'électrification rurale centre ville - quartier NGASI dans la commune de BAKOU, département du Haut-Nkam » «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 07/05/2019 à 11 heures. Elle se fera dans la salle des conférences de la Commission de Passation des Marchés Publiics du département du Haut-Nkam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu le 07/05/2019 à 11 heures. Elle se fera dans la salle des conférences de la Commission de Passation des Marchés Publiics du département du Haut-Nkam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

BAKOU le 5 Avril 2019

Le MAIRE

EMEDEC Charles

COMMUNE DE BAKOU

**ADDITIF N°04/AD/CBKOU/CDDM/2019 AL'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 DU 28/03/2019 RELATIF A L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LE RESEAU
ENEO DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DEPARTEMENT DU HAUT- NKAM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir au secrétariat du Maire de Bakou, au plus tard le 16/04/2019 à 10 heures et devra porter la mention : «Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 relatif à l'éclairage public de Bakou, dans la commune de Bakou, département du Haut-Nkam» « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir au secrétariat du Maire de Bakou, au plus tard le 07/05/2019 à 10 heures et devra porter la mention : «Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/CBKOU/SG/CDPM-AI/2019 relatif à l'éclairage public de Bakou, dans la commune de Bakou, département du Haut-Nkam» « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

BAKOU le 5 Avril 2019

Le MAIRE

EMEDEC Charles

COMMUNE DE SANTCHOU

ADDITIF N°003 A L'AONO N°004 DU 04/03/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE BETONE (LOT1) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EPB DE NGUIANGO FONDONERA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment au SECRETARIAT GENERAL de la COMMUNE de SANTCHOU au plus tard le 03/04/2019 (date de dépôt des offres) à 14 (heure de dépôt des offres) heures, heure locale et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.SU/SG/CDFM/2019 DU 04/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP DE BETONE (lot1) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EPB DE NGUIANGO A FONDONERA (lot2) «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU au plus tard le 12/04/2019 (date de dépôt des offres) à 14 (heure de dépôt des offres) heures, heure locale et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.SU/SG/CDFM/2019 DU 04/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP DE BETONE (lot1) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EPB DE NGUIANGO A FONDONERA (lot2) «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 03/04/2019 (mettre la date de dépôt des offres) à 15 (heure d'ouverture des offres, une heure après celle de dépôt des offres) heures précises, dans la salle de réunion de la COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA MENOUA à la DDMINMAP/Menoua. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes : - 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) - 3ème étape; Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutôt**

L'ouverture des offres aura lieu le 12/04/2019 dès 15 (heure d'ouverture des offres, une heure après celle de dépôt des offres) heures précises, dans la salle de réunion de la COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA MENOUE à la DDMINMAP/Menoua.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape; Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

SANTCHOU le 29 Mars 2019

Le MAIRE

EFON Guy

PRÉFECTURE DU NKAM

COMMUNIQUE N°001/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 03 AVRIL 2019 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. . Financement : Budget d'Investissement Public « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 24 AVRIL 2019 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. . Financement : Budget d'Investissement Public « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 03 AVRIL 2019 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu le 24 AVRIL 2019 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 2 Avril 2019

Le PRÉFET

AMOUGOU FRANCOIS

COMMUNE DE BAMENDJOU

ADDITIF N° 001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 15 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BAMENDJOU le 3 Avril 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

**ADDITIF N° 001/A/F/F 38/SAEF/CDPM/2019 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/F38/CDPM-AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE
POMPE MOTORISEE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT - ARRONDISSEMENT DE
BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX - REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BAHAM le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

MOHAMADOU BELLO BAMANGA

COMMUNE DE BAMENDJOU

**ADDITIF N° 005/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM- AI/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L(FONGANG CARREFOUR) DANS LA
COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. (ENPROCEDURE*URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BAMENDJOU le 3 Avril 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm